

**BULLETIN
D'INFORMATION**

N° 30

JANVIER

2011

**GROUPE
D'HISTOIRE
DES FORÊTS
FRANÇAISES**

Directeur de publication : Andrée CORVOL

Secrétaire de rédaction : Marc GALOCHET

1. « L'élan d'Urmatt »

L'éditorial de la Présidente



*Andrée Corvol
Présidente du GHFF*

Non, l'élan d'Urmatt n'est pas un animal importé et relâché, parce qu'il aurait disparu, victime de la folie des hommes et de la loi des évolutions. C'était un discours¹ qui montrait l'importance de la forêt cultivée et d'une gestion alliant conservation et exploitation. Car, ces temps derniers, à force d'évoquer la forêt sous l'angle patrimonial, on finissait par négliger le déficit en produits transformés. Mais si une hirondelle ne crée pas le printemps, un discours ne crée pas une politique : elle se mesure à son efficacité. Les partenaires de la filière bois attendent donc de voir ce que seront les réformes de l'ONF et des CRPF. Après tout, il ne serait pas fou d'imaginer deux organismes, l'un public et l'autre privé, qui agiraient en matière d'exploitation et investiraient dans le secteur aval. En effet, l'interprofession, notion datant de l'entre-deux-guerres, l'esquisse de sa concrétisation attendant la période pétainiste, l'interprofession, disais-je, a de quoi décevoir. Les propriétaires sylviculteurs, communes ou particuliers, se sentent lésés. Cela se comprend comme en témoigne l'exemple du massif landais : les industriels vautours ont proposé un à deux euros la tonne pour des chablis qui en valaient dix à vingt fois plus. Les réactions égoïstes seraient moins fréquentes si le « je te tiens, je te tiens par la barbichette » remplaçait le « sauve qui peut, et tant

pis pour les autres ». Il suffirait que la concertation – passable actuellement aux époques sans nuages – devienne participation, ce qui suppose des investissements réciproques. Il y aurait enfin un engagement des transformateurs dans la gestion forestière, ce qui permettrait de mieux orienter la production, et une éducation des propriétaires qui, souvent, n'envisagent rien au-delà de la cession des arbres en admettant qu'ils trouvent preneur. Le dispositif engendrerait des solidarités durables. Mais, réflexion faite, cette chose-là fut expérimentée : quand les maîtres de forges achetaient des forêts pour s'assurer de la pérennité de leur approvisionnement, et quand des propriétaires édifiaient des « bouches à feu » (fonderies, hauts-fourneaux, tuileries, verreries, briqueteries) pour rentabiliser leur patrimoine. Qui a dit que l'histoire ne repassait pas deux fois les mêmes plats ? Certes, le contexte est modifié, mais pas la nécessité de manger et, autant que possible, en bonne compagnie. Voilà donc mon vœu pour l'année 2011 : tous à vos assiettes ! On attaque le plat de résistance... L'élan d'Urmatt est au menu.

Andrée Corvol

¹ Le discours du Président de la République prononcé à Urmatt (Alsace) le 19 mai 2009, concernant le projet de loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche, a annoncé non seulement les principales mesures retenues pour dynamiser la filière forêt-bois française mais aussi une politique nouvelle à mettre en œuvre au profit des territoires forestiers peu actifs. Rapport disponible sur le site Internet du ministère de l'agriculture et de la pêche : <http://agriculture.gouv.fr/mise-en-valeur-de-la-foret>

***RÉSUMÉS
DE
THÈSES***

***GROUPE
D'HISTOIRE
DES FORÊTS
FRANÇAISES***

2. Une géographie de l'au-delà ? Les jardins de religieux catholiques, des interfaces entre profane et sacré

Thèse de doctorat en Géographie soutenue par Etienne Grésillon le 5 décembre 2009 à l'Université Paris-Sorbonne (Paris-IV), sous la direction de Madame le Professeur Micheline Hotyat.

Jury : Jean-Paul Amat (Professeur, Université Paris-Sorbonne, Paris-IV), Paul Arnould (Professeur, ENS de Lyon, rapporteur), Jean-René Bertrand (Professeur émérite, Université du Maine, Le Mans, rapporteur), Micheline Hotyat (Professeur, Université Paris-Sorbonne, Paris-IV), Bertrand Sajaloli (Maître de conférences, Université d'Orléans)

Dans l'espace français, les jardins religieux ouverts aux visiteurs² offrent un espace de nature original où les cultures profane et religieuse se mêlent. Les jardins de monastère médiéval ou les « jardins de curé » connaissent un réinvestissement de la part des paysagistes et des acteurs du patrimoine. Les anciens prieurés, abbayes médiévales, presbytères se sont ainsi dotés de parterres de simples, de potagers, et parfois de vergers. Cette « mise en patrimoine » des jardins religieux implique une sélection dans des sources historiques ; on construit ainsi un nouvel objet spatial éloigné des jardins religieux authentiques. De sorte que les jardins médiévaux et les « jardins de curé » reconstitués traduisent autant la façon dont la société actuelle se situe par rapport au monde religieux, que le contenu effectif des véritables jardins de religieux.

Face à ces constructions paysagères contemporaines, ce travail de doctorat a pour objectif principal de définir et comprendre les pratiques horticoles et les représentations de la nature des religieux catholiques. Les travaux se sont focalisés sur vingt-sept jardins appartenant à des communautés religieuses ayant une palette de spiritualités représentatives des instituts religieux catholiques en France. Les jardins dépendent à la fois d'abbayes, de couvents (franciscains), de communautés avec une spiritualité de « l'école française », de congrégations avec des supérieures majeures, et de communautés charismatiques. Les jardins sont répartis sur l'ensemble du territoire français ; ils appartiennent à douze communautés religieuses d'hommes, treize de femmes et deux communautés mixtes. Grâce à une méthodologie fondée sur une importante étude bibliographique et sur un travail ethnogéographique, cette recherche a une réelle portée scientifique et collective. Notamment sur quatre points : la définition géographique du sacré catholique ; le lien entre spiritualité et paysage ; le rapport à la nature des Catholiques ; et le questionnement sur une possible sacralisation de la nature aujourd'hui.

Les travaux effectués pendant ce doctorat identifient les principaux signes du sacré dans l'espace à partir d'une étude des pratiques religieuses. Pendant sa prière le religieux ne se veut pas le seul maître de la vérité, il soumet sa pensée à l'autorité divine. L'espace comporte une note mystérieuse par quoi tout ou une partie du jardin est reconnu comme signe temporaire, comme appel à un dépassement du monde ici-bas. Les statues, les calvaires constituent des lieux de fixation du sacré mais ce sont également des paysages qui servent de point d'accroche à la prière. Les études montrent ainsi que les paysages répondent à des logiques sacrales qui influent sur les pratiques paysagères des religieux.

La spiritualité des religieux se matérialise dans les paysages de deux façons correspondant chacune à un type différent de jardins. Le premier type, dits « jardin méditatif », est lié à une spiritualité introspective ; il se rapporte historiquement aux cloîtres fermés des monastères, complétés par des jardins utilitaires (jardin de simples, potager et verger). Il procède d'une lecture génésiaque anthropocentrique. Le jardinier dompte les végétaux pour qu'ils s'insèrent dans la logique des bâtiments. Le cortège floristique est limité au buis, roses, cèdres, cyprès... Le second type, appelé dans la thèse les « jardins contemplatifs » se rapporte à une tradition plus théocentrique ; ces jardins puisent leur source d'inspiration dans les psaumes et les textes de la tradition franciscaine. Le jardin n'est plus nécessairement fermé. Il s'adapte au cortège floristique du milieu dans lequel il s'insère. La forme des houppiers est propre à l'autoécologie des plantes. Les chemins perdent leur stabilité, les branches, les houppiers peuvent bloquer le cheminement. Le religieux s'appuie sur ce qui l'entoure pour construire sa prière. Dans ces jardins la diversité des plantes et des paysages est un atout spirituel.

Deux tableaux de synthèse permettent, l'un de répertorier les 74 espèces dans la Bible avec leurs fréquences d'apparition et leurs caractères biologiques, et l'autre de référencer les vertus supposées et avérées de plus de 250 espèces de simples des jardins. Le travail montre ainsi que les jardins religieux sont le fruit d'une tradition

² Un inventaire non exhaustif comptabilise plus de trente-huit jardins publics d'inspiration monacale médiévale en France métropolitaine.

méditerranéenne qui se rapporte à la fois au Croissant fertile du Moyen-Orient et à l'Antiquité gréco-romaine. Le dépouillement d'une centaine de questionnaires et d'une trentaine d'entretiens montre comment les religieux ont adapté cette tradition méditerranéenne aux milieux physiques et sociaux français. Ainsi par exemple les palmiers des évangiles deviennent des buis, et les faux-acacia se substituent aux acacias bibliques. Pour inscrire ce travail dans des problématiques contemporaines, la thèse a également porté son attention sur les jardins religieux « muséifiés ». Il s'agissait de comprendre comment les concepteurs et les visiteurs de jardin situent la religion. Dans ces jardins, la signalétique ne distingue pas le profane et le religieux, l'un et l'autre s'additionnent sans coupures syntaxiques ou conceptuelles. Les plantes sont ainsi décrites à la fois par leurs propriétés phytothérapeutiques et leurs symboliques religieuses. Les religieux sont présentés comme des herboristes liés par un lien indéfectible avec l'ensemble du vivant et avec l'origine du monde ; les plans des jardins rappellent ainsi le dessin du jardin d'Eden, avec « l'arbre de la connaissance du bien et du mal » et les « quatre fleuves paradisiaques ». Ces jardins deviennent des archétypes d'une union trouvée

entre l'homme et la terre et servent ainsi d'exemple pour illustrer un paradis perdu ou un modèle pour un développement durable réussi. Le jardin religieux constitue un espace véhiculant des modèles que nous retrouvons dans le rapport à la nature de nos contemporains. La prise de conscience de la crise environnementale actuelle reflète à bien des égards les représentations et les pratiques religieuses. Dans les discours écologiques actuels, l'homme se retrouve dans une situation de culpabilité qui rappelle le péché originel : l'homme aurait par sa propre initiative rompu l'harmonie des écosystèmes. La volonté de préservation d'une nature vierge de l'homme dans les parcs nationaux ou dans les réserves de biosphère fait écho à l'image du paradis biblique dans lequel la présence de l'homme coupable a été proscrite. Par ailleurs les images bibliques comme le Déluge, l'Apocalypse ou d'autres, sont très souvent convoquées pour présenter les catastrophes écologiques actuelles. Les représentations religieuses passent ainsi avec une grande facilité la frontière entre l'univers des religieux et l'univers des laïcs. Ignorer l'un, c'est se fermer à une compréhension exhaustive du rapport des hommes à la nature.

Etienne Grésillon

3. Histoire croisée entre les géographes français et allemands dans la première moitié du XX^e siècle : la géographie du paysage (*Landschaftskunde*) en question

Thèse de doctorat en Géographie en co-tutelle entre l'Université Paris-I Panthéon-Sorbonne et l'Université de Leipzig, soutenue par Gaëlle Hallair le 9 octobre 2010 à Paris, sous la co-direction de Madame Marie-Claire Robic et Sebastian Lentz, tome 1 (335 p.), tome 2 (376 p. + CD-Rom de 189 p.), 900 p.

Jury : Joachim Burdack (Professeur, Université de Leipzig, Rapporteur), Sebastian Lentz (Professeur, Université de Leipzig, co-directeur de thèse), Marie-Claire Robic (Directeur de recherche CNRS, Paris, co-directeur de thèse), François Walter (Professeur, Université de Genève, Rapporteur), Ute Wardenga (Chargé de recherche, Leibniz-Institut für Länderkunde, Leipzig), Michael Werner (Directeur de recherche, CNRS, Directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, président du jury).

Cette thèse de doctorat en épistémologie de la géographie cherche à savoir comment les géographes français et allemands de la première moitié du XX^e siècle s'appuient sur la géographie du paysage pour définir la géographie et/ou pour la pratiquer. En utilisant la méthodologie de l'« histoire croisée » développée par l'équipe de Michael Werner, on vise à montrer la circulation des savoirs entre géographes français et allemands. Pour cela, les approches sémantiques, terminologiques, bibliographiques, institutionnelles et thématiques sur le paysage sont croisées en insistant sur les mises en tension, les similitudes et les articulations entre géographie du paysage et géographie régionale.

La partie 1 présente le contexte des relations franco-allemandes concernant la géographie du paysage, d'où l'étude des concepts paysagers, les problèmes de leur traduction et de leur évolution sémantique ainsi que leur réception dans les revues de géographie. Ainsi ont pu être mises en évidence, à l'échelle nationale et franco-allemande, les articulations, les complémentarités et les concurrences, entre les notions de géographie du paysage, *Landschaftskunde*, géographie régionale, *Länderkunde*, *Landeskunde*, paysage, *Landschaft*, région, contrée, pays, scènerie, *Heimat*, *Kulturlandschaft*, *Naturlandschaft*. L'analyse du discours s'est appuyée sur un important travail de traduction et

de commentaire de textes correspondant à la période d'étude.

La partie 2 centre l'analyse sur les acteurs et les options possibles offertes, en Allemagne comme en France, par le concept de paysage pour définir la géographie. L'accent est mis d'une part sur les géographes académiques : Ewald Banse, Robert Gradmann, Norbert Krebs, Otto Schlüter, Wilhelm Volz et surtout Siegfried Passarge, ainsi que Paul Vidal de la Blache, Camille Vallaux, Fernand Maurette et Roger Dion. D'autre part, je m'intéresse à ceux qui assurent une circulation des savoirs et que je définis comme des « passeurs » (des géographes francophones et germanophones qui transmettent en les traduisant les résultats de la recherche d'un champ culturel à l'autre, tels les rédacteurs de notices bibliographiques), des « tiers » (des géographes ni allemands ni français mais francophones et germanophones, capables de remanier un matériau allemand et français, tels le Belge Paul Michotte ou l'Américain Carl Sauer) et enfin des « pivots » (tels l'Américain William Morris Davis qui obligent par la puissance de ses théories les géographes français et allemands à prendre position).

Enfin, la partie 3 permet d'aborder deux scènes privilégiées de la rencontre franco-allemande : le paysage aux Congrès Internationaux de Géographie et le paysage sur le terrain de la géomorphologie *via* les excursions internationales et l'étude des carnets de terrain. Au-delà des problèmes de traduction, de terminologie et de conceptualisation, la pratique sur le terrain semble surtout indiquer des convergences entre géographes français et allemands. Ces dernières concernent la prise en compte de l'importance du terrain en géographie, de l'aspect physionomique du paysage et des processus de visualisation. Le paysage est observé de façon panoramique ou à

échelle plus grande, du point de vue du géographe. Il s'agit d'une pratique anthropo-centrée de la géographie du paysage. Si William Morris Davis, par les débats oraux et écrits qu'il suscite, en particulier avec les géographes français et allemands Emmanuel de Martonne, Albert Demangeon, Siegfried Passarge, Albrecht Penck, Alfred Hettner etc. permet de faire prendre conscience des lignes de fracture entre induction et déduction, entre géographie idiographique et nomothétique, les processus de visualisation intègrent pour tous la prise de note, l'esquisse de terrain, la photographie, la cartographie et / ou la schématisation.

Les convergences dans l'analyse de la méthodologie et de la pratique de terrain concernent l'observation directe du paysage, appréhendé sur le mode du visible, du physionomique et du global. Pour tous, l'œil est primordial. Leur fréquentation du terrain relève d'un « formatage » commun lié à la contrainte d'un parcours sous forme d'itinéraire, le plus souvent à pied, toujours à hauteur d'homme, ce qui implique un équipement embarqué réduit en matériel d'observation (quelques cartes, un carnet, un appareil photographique, quelques instruments de mesure...). Cette standardisation de la pratique de terrain n'exclut certes pas des différences entre des orientations géomorphologiques ou anthropogéographiques et entre des modèles interprétatifs différents. Mais les géographes, en particulier français et allemands, participent tous à un fond géographique commun, que ce soit par les écrits théoriques ou par la pratique de terrain. Les préoccupations de définition disciplinaire sont communes aux géographes d'autres traditions nationales, en Europe comme dans le Nouveau monde.

Gaëlle Hallair

*COMPTES
RENDUS DE
COLLOQUES*

*GROUPE
D'HISTOIRE
DES FORÊTS
FRANÇAISES*

4. Eau, flottage et industrie

> 11^e Journées d'études vosgiennes, 16-18 octobre 2009, Raon-l'Etape, co-organisées par la Société philomatique vosgienne, le Club d'histoire local d'Archipel, les Amis du ban d'Étival et la ville de Raon-l'Etape.

Les 16, 17 et 18 octobre 2009, à la halle aux blés de Raon-l'Etape (aujourd'hui, théâtre municipal) et à la mairie de Celles-sur-Plaine, eurent lieu les 11^e Journées d'études vosgiennes³, sur le thème *Eau, flottage et industrie*.

Les choix du lieu et du sujet ne pas anodins puisque Raon-l'Etape, et toute la vallée de la Plaine, dans les Vosges, sont considérées comme « la capitale du flottage »⁴.

Devant un auditoire de près de 100 personnes chaque jour, six thèmes liés à l'eau ont été successivement évoqués par les 34 conférenciers des trois journées d'études : son utilisation, son aménagement, alternant avec l'histoire locale. Les JEV 2009 ont donné la possibilité aux auditeurs et conférenciers de visiter les papeteries des Chatelles à Raon et Clairefontaine à Étival

Enfin, le dimanche 18 octobre a commencé par une très intéressante visite commentée des salons de l'hôtel de ville de Raon-l'Etape, où sont conservés et exposés les extraordinaires et uniques tableaux classés, qui racontent le flottage du bois dans les Vosges, au XVIII^e siècle.

Programme des conférences :

Vendredi 16 octobre 2009, 9h-12h

Eau et hydrosystème

« Approche hydrographique et géographique des vallées de la Meurthe et de la Plaine », par Dominique Harmand (Professeur des universités en géographie, Univ. Nancy 2) et Jacques Le Roux (Maître de conférences honoraire, Univ. Nancy 1),

« Le comportement hydrologique de la Plaine ; crues, étiages, méthodologie, apports pour aider à la décision », par Claire Lang (Maître de conférences en géographie, Univ. Nancy 2),

« La représentation de l'hydrosystème dans les cartes anciennes », par Maxime Dondon (professeur agrégé de géographie),

« Les fontaines de Raon-l'Etape », par Bernard Janot

« La source de Bionville et la commercialisation de ses eaux », par Jacques Nilsa

³ Les journées d'études vosgiennes sont des manifestations scientifique et culturelle, créées par des universitaires de Nancy (notamment Jean-Pierre Husson et Jean-Paul Rothiot) et les sociétés savantes des Vosges.

⁴ Voir notamment l'ouvrage d'Olivier Guatelli, *Raon-l'Etape. Le flottage du bois et les "oualoux" 1830-1899*. Kruch éditeur, 1994.

Vendredi 16 octobre 2009, 14h-18h

14h-16h : Visites des papeteries des Chatelles (Raon) et Clairefontaine (Étival)

16h-18h : *Eau et hydrosystème*

« Les papeteries au XIX^e siècle », par Eric Tisserand (professeur agrégé, lycée de Gérardmer),

« Jean-Baptiste Bichelberger, fondateur de la papeterie de Clairefontaine », par Daniel Thiéry (président des Amis du ban d'Étival) et Line Skorda (Conservateur général honoraire du patrimoine),

« La broderie perlée à Raon, de la fin du XIX^e à nos jours : un siècle de métier d'art », par Sonia Steffann (artisan brodeuse d'art) et Claire Prévot (historienne de la broderie lorraine),

« L'extraction et l'usage du trapp, l'avenir de la carrière », par Roberto Cois et André Fays (membres de l'association minéralogique raonnaise).

Samedi 17 octobre 2009, 16h-18h

Eau : usages et aménagements, hier et aujourd'hui
« L'irrigation, une pratique agraire traditionnelle dans la montagne vosgienne », par Xavier Rochel (Maître de conférences en géographie, Univ. Nancy 2),

« La scierie de la Hallière », par Jacques Boulanger (maire de Pierre-Percée),

« Les scieries des vallées de la Meurthe et de la Plaine, 1790-1850 », par Eric Tisserand (professeur agrégé, lycée de Gérardmer),

« La faïencerie de la Trouche », par René Fevert (dir. de la commission « faïences » de la Société philomatique vosgienne),

« Rivière, réouverture et le plan paysage », par Alexandre Mathieu (technicien rivière et paysage de la Communauté de Communes de la Vallée de la Plaine),

« Le lac de Pierre-Percée : un aménagement hydraulique et touristique », par Philippe Muller,

« La prévention des inondations à Raon », par Philippe Salério (adj. à l'environnement, ville de Raon).

Samedi 17 octobre 2009, 14h-17h00

La vallée, voie de passage et d'invasion

« Raon-l'Etape et son château au Moyen Âge », par Cédric Moulis (ingénieur d'études au pôle archéologie universitaire, Univ. Nancy 2)

« Le chemin de fer à voie étroite de la vallée de Celles : un demi siècle d'existence (1907-1960), par Jean-Pierre Kruch (imprimeur à Raon, animateur du club d'histoire locale),
« La vallée de la Plaine, voie d'invasion en 1870 ? », par Jacques Bourquin (Président de l'association « Guerres en Vosges »),
« La percée manquée des Vosges », par Yann Prouillet (dir. de la commission « Temps de guerre » de la Société philomatique vosgienne),
« Paysages, images et discours touristiques autour de Raon-L'Etape », par Vincent Marchal (PRAG, doctorant en géographie, Univ. Nancy 2),

Dimanche 18 octobre 2009, 8h30-12h

Eau, navigation, flottage, hommes de l'eau

« Les tableaux de l'hôtel de ville de Raon, vus de près et dans l'ordre », par Jean-Pierre Kruch,
« Le bois et les flotteurs vosgiens à Metz à la fin du Moyen Âge », par Frédéric Ferber (PRAG, doctorant en histoire médiévale, Univ. Nancy 2),
« Saint-Nicolas, patron des flotteurs, un tableau du XVIII^e siècle », par Claude Faltrauer (doctorant en histoire de l'art, Univ. Nancy 2),
« La navigation politique en Lorraine, selon les travaux et propositions de Charles Léopold Andreu de Bilstein, un aventurier lorrain du XVIII^e siècle », par François Lormant (ingénieur de recherche, Centre Lorrain d'Histoire du Droit, Nancy 2),
« Le flottage du bois sur la Moselle aux XVI^e et XVII^e siècles », par Emmanuel Garnier (Maître de conférences en histoire moderne, Univ. de Caen),
« La société raonnaise en 1788, la prépondérance de l'eau, des forêts et du commerce », par Jean-

Paul Rothiot (Maître de conférences honoraire, Président de la Fédération des sociétés savantes des Vosges),

« Le flottage du bous sur la Meurthe et ses affluents au XIX^e siècle », par Olivier Guatelli (docteur en histoire contemporaine, professeur certifié d'histoire-géographie, collège Pierre et Marie Curie de Neufchâteau).

Dimanche 18 octobre 2009, 14h-17h

Raon, un foyer révolutionnaire ?

« Les Sadoul », par François Roth (Professeur émérite des universités en histoire moderne et contemporaine),
« Raon et La Neuveville, entre réaction et révolution au début du XX^e siècle », Jean-Claude Fombaron (Président de la Société philomatique vosgienne),
« Grèves et manifestations en 1907 : une affaire au retentissement national », Eliane Rémy (professeur agrégée d'histoire),
« Charles Weill (1874-1944), maire et conseiller général de Raon-l'Etape », par Gilles Grivel (professeur agrégé d'histoire, lycée de Bruyères),
« La presse de Raon-l'Etape aux XIX^e et XX^e siècles », par Philippe Alexandre (Professeur des universités en langue et civilisation germaniques, Univ. Nancy 2),
« Maurice Lemaire, conseiller général de Raon-l'Etape », par Benjamin Maire (étudiant en histoire, Univ. Nancy 2).

Les actes de l'édition 2009 des Journées d'études vosgiennes, seront publiés et accessibles à tous.

François Lormant

5. Sylviades : la forêt s'invite en ville

> Sylviades, Raon-l'Etape, 8-14 juin 2009.

Organisées par la Communauté de communes de la vallée de la Plaine, les *Sylviades* étaient l'occasion de fêter la forêt dans la ville de Raon-l'Etape, du 8 au 14 juin 2009.

Des démonstrations de débardage animal, des spectacles de rues, des présentations de métiers et d'outils anciens de la forêt, des expositions d'animaux naturalisés, des photos de lynx du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, ou encore un marché équitable, étaient présentés aux visiteurs qui ne souhaitaient pas écouter les contes spécialement créés pour l'occasion. Par ailleurs, des conférences « tout public » eurent lieu en soirées en début de semaine⁵, suivies de deux jours

⁵ Le 08/06, Yann Prouillet (historien) : « Du bois dont on fait la guerre. L'utilisation du bois dans la Grande Guerre dans les Vosges » ; le 09/06, Vincent Pierre

de conférences au Théâtre de Raon-l'Etape. Le programme, mêlant propos scientifiques et découvertes naturalistes, était le suivant :

Samedi 13 juin :

14h00 : *Etat des forêts locales 10 ans après la tempête.*

(architecte) : « La forêt, source de matériaux, d'énergie et de nourriture » ; le 10/06, Heidi Collombier (Présidente de l'Association cuisine sauvage) : « Ma forêt comme garde-manger : initiation à la cuisine sauvage » ; le 11/06 : Roger Lachaize : « Pierres à cupules : formation du massif des Vosges », suivie d'une projection commentée du film *Les mystères de la forêt vosgienne* ; le 12/06 : Marc Veyrat, « Retour sur l'itinéraire d'un chef inspiré par son terroir, de son enfance dans la vallée de Thones, à l'utilisation des plantes dans la cuisine ».

« La tempête de 1999 a été dramatique pour les forêts locales. 10 ans après, il est temps de dresser un bilan et de se projeter sur l'avenir », par Jean-Yves Boitte, ingénieur forestier ONF.

15h00 : *Une autre sylviculture : introduction à la futaie irrégulière.*

« Et s'il était possible d'obtenir des revenus forestiers soutenus, tout en intégrant les fonctions écologiques et sociales assignées à la forêt ? », par Marc-Etienne Wilhelm, ingénieur forestier ONF Alsace.

16h00 : *L'arbre et la forêt dans l'imagerie et la photographie populaires du XIX^e siècle.*

« La forêt est depuis toujours liée aux hommes : constructions, chauffage, nourriture, industries, ... Qu'en est-il des représentations populaires ? », par François Lormant, ingénieur de recherche au Centre Lorrain d'Histoire du Droit (Nancy 2).

17h00 : *Le sens caché des arbres, des fleurs et des fruits dans l'art.*

« De tout temps, l'homme a inclus des éléments naturels dans ses créations. Partez à la découverte de leurs symboliques », par Suzanne Braun, historienne.

18h00 : *L'arbre, gardien de nos pensées.*

« Qu'est-ce qui fait que nous sommes quelques uns à aimer les arbres, à les regarder, à nous sentir un peu vivre en eux, du moins à leur ombre ? La question se pose à notre époque, qui nous enjoint d'aller ici et là, partout, et vite, pour entreprendre et nous enrichir », par Olivier Bour, philosophe.

Dimanche 14 juin :

14h00 : *Flore et milieux naturels dans la vallée de la Plaine et aux abords de la voix verte*

Diaporama commenté par Denis Cartier, botaniste.

15h00 : *Les tempêtes à travers les âges.*

« La tempête, dans sa dimension historique, tant dans les Vosges qu'en France, au cours des 500 dernières années », par Emmanuel Garnier, Maître de conférences en histoire moderne, Univ. de Caen.

16h00 : *Il y a 25 ans, des ethnologues au travail dans la vallée de la Plaine*

« Retour sur le terrain d'une enquête réalisée dans les années 80, par une équipe d'ethnologues, sur les activités agricoles et forestières, les pratiques alimentaires et médicinales, bref sur l'art de vivre des gens de la vallée », par Colette Mechin, chercheur au CNRS.

17h00 : *Le bois mort, source de vie dans la forêt*

« Vu souvent comme une négligence de gestion de la part du forestier, ou comme une perte de matière première, le bois mort recèle en réalité des trésors que la recherche moderne commence juste à découvrir... », par Olivier Rose, membre des réseaux nationaux d'entomologie et mycologie.

18h00 : *Débardage par traction animale*

« L'association Trait Malin, créée en 2002, défend l'utilisation de chevaux de traits comme outil moderne », par Emmanuelle Fleurent-Didier, présidente-animatrice de Trait Malin.

Ce genre de manifestations culturelles et scientifiques permet à tous d'approcher la question forestière, sous des angles variés, illustrant la richesse et la complexité du sujet. Longue vie aux *Sylviades*, et rendez-vous en 2010 pour la seconde édition.

François Lormant

6. Peut-on encore trouver des investisseurs pour les industries françaises du bois ?

> Table ronde de la séance de l'Académie d'Agriculture de France, 1^{er} avril 2009.

La séance, dite *controverse*, de l'Académie d'Agriculture de France, du 1^{er} avril 2009, consacrée à « *la Filière bois française* », tenue rue de Varenne au siège du Ministère, aurait pu donner lieu à un simple exercice de « langue de bois » supplémentaire, étant donné la notoriété et la diversité des intervenants. J'avoue d'ailleurs qu'il m'a fallu refaire le point et relire mes notes à tête reposée, pour découvrir qu'en fait *de nouvelles et bonnes questions avaient été posées*, composant une « *petite musique nouvelle* » qui ne doit peut-être pas tout à la conjoncture et aux perspectives immédiates : bravo aussi à ceux qui ont eu la charge d'introduire et conclure ce débat, Jean-Paul Lanly et André Grammont, qui s'en

sont acquittés courageusement. Le partage des tâches au GHFF ayant confié à notre présidente le compte rendu de la première table ronde « *Forêt réservoir de biodiversité ou source de développement économique ?* » (cf. *Bulletin du GHFF 2010*). Vous disposez donc de deux points de vue non concertés, puisqu'il m'incombe de traiter seulement de la deuxième table ronde, « *Peut-on encore trouver des investisseurs pour les industries françaises du bois ?* ».

Patrick Ollivier, Président de « Revalorisation Bois Matière » (RBM) ouvre le débat avec *les sciages et les scieurs*, déconseillant aux investisseurs de s'investir directement – le métier

de scieur ne pouvant s'improviser – mais plutôt de soutenir des bons projets de scieurs.

Le *secteur papetier* est déjà trop fourni en usines, et la taille minimale requise sur le marché mondial semble difficile à atteindre en France.

Le *secteur des panneaux et particules* est difficile, mais a bien choisi en misant sur le *bois recyclé*.

Les *granulés* sont à la mode, mais dangereux, car la France ne produit pas assez de sciages, donc de sciures sur lesquelles la demande est trop forte, et ce malgré un immédiat et court terme favorable (tempêtes) : deux opérateurs pourraient cependant y tenter leur chance, *les scieurs en s'adjoignant une presse, les fabricants de granulés type luzerne*, dont les usines tournent au ralenti en hiver.

Les *chaufferies-bois*, secteur de l'intervenant, représentent un *marché d'avenir et dans l'air du temps*, car le bois-énergie est et restera durablement moins cher que les énergies fossiles, et permet aussi pour les entreprises elles-mêmes et les collectivités qui les emploient des économies directes. *La cogénération*, extension des chaufferies-bois qui utilise leurs vapeurs et gaz en vendant l'électricité à EDF, *est à suivre* si le prix payé par EDF devient du même ordre que chez nos voisins européens.

Jean-François Gruson, de l'Institut français du pétrole, parle ensuite des *biocarburants de 2^e génération* : leur approvisionnement présente plus de contraintes que celui du bois-énergie, mais ils présentent deux options technologiques d'avenir, *la biochimie* – avec *la fermentation* et surtout le *bioraffinage* – et *la thermochimie*, déjà utilisée dans le passé après 1940 par les allemands, mais qui nécessite de très gros investissements. *La ressource disponible au niveau national reste le facteur limitant* (la raffinerie de Gonfreville ne peut tourner qu'au tiers de la capacité minimum de rentabilité), *avec une nécessité coûteuse*, celle de la purification des approvisionnements hétérogènes, de loin les plus fréquents.

Nous retrouvons ensuite (cf. *Bulletin du GHFF 2009*) Pascal Chazal, PDG d'Ossabois, qui confirme que le récent programme gouvernemental de logements, basse consommation d'énergie a/c 2012, « positifs » a/c 2020, permet enfin au bois de fournir une alternative financièrement avantageuse au béton dans les constructions de demain. Ossabois est par ailleurs très satisfait de la réussite de sa *production très performante des constructions bois avec une main d'œuvre non qualifiée* (62 personnes) sur le site de l'usine vosgienne rachetée à SEB en 2008, opérationnelle depuis janvier 2009. *Mais la démarche implique des bois français, d'où la création du « pôle bois du Haut*

Forez », où un site industriel utilise, également depuis janvier, une chaudière de 2,5 mégawatts qui utilise les écorces des scieries voisines pour alimenter des séchoirs permettant de traiter des bois secs ; *l'outil*, entre les mains d'une SCI de 200 actionnaires, dont 140 propriétaires forestiers *va donc lui permettre enfin une production véritablement industrielle*.

Xavier Déglise, Professeur émérite des universités et ancien directeur de l'ENSTIB à Epinal parle ensuite développement et recherche : il note une décroissance de la recherche universitaire industrielle bois, mais une forte augmentation des recrutements cadres et surtout ingénieurs du secteur, aussi un fort développement de la recherche pour les *industries parachimiques* dans le domaine des produits (préservation, finitions, colles), *pour la production des carburants 2^e génération*, et en *bio-raffinerie* sous l'impulsion des industriels « pâtes et papiers ».

Jean-Jacques Landrot, gérant de Consultland, expert bois international et ancien propriétaire d'une scierie (Meaulnes), qui vient de tenter en vain de reprendre le groupe Plysorol (3 usines en France dont une de contreplaqués peupliers) tient à apporter une note moins optimiste : il parle des handicaps de la filière, et d'abord en amont, une trop grande dispersion de l'offre tant en volume qu'en qualité, aussi l'hétérogénéité dans une même essence en fonction des stations, génératrices de défauts...

Face à la concurrence internationale, marquée comme l'a rappelé Lanly par un très fort déficit du commerce extérieur bois (6,2 milliards d'euros du 01/10/2007 au 30/09/2008), *il faut partir des prix internationaux et cibler les coûts de la filière jusqu'à la forêt* (avec les tempêtes des milliers de mètres cubes pourrissent en forêt et bord de route), mais *des remèdes existent*, une première transformation au plus près de la ressource pour mieux la valoriser, une industrialisation vers des produits haut de gamme, la proximité de la deuxième transformation avec ses marchés... : *le métier français de première transformation étant de trop faible taille pour attirer des capitaux autres que « familiaux »*, *il faudrait lui préférer une intégration verticale « style industrie laitière »* (?). L'intervenant conclut en prônant *d'encourager les « regroupements de commercialisation des propriétaires forestiers »* et de *développer des coopérations de recherches dans les produits bois high-tech* (?).

Du débat, limité par le temps, nous retiendrons deux interventions : Celle de Marc Gizard, marquée sud-ouest, qui se demande, si la *sous-exploitation chronique de la forêt française* (1/3 seulement de l'accroissement annuel) résulte des

« surcoûts à la française » ou du morcellement de la propriété forestière, on est tenté de répondre les deux plus l'hétérogénéité des massifs, et s'il ne conviendrait pas de mobiliser davantage de bois à courte révolution pour l'industrie et l'énergie, plutôt que continuer à produire autant de bois d'œuvre aux débouchés incertains, plus fragiles dans les tempêtes.

Maurice Bonneau va encore plus loin, se demandant si la forêt française pourra éviter de se scinder entre des *cultures de bois*, de type agricole sans biodiversité, à côté de nos forêts traditionnelles qui maintiennent certes la biodiversité, mais pour un avenir économique incertain. D'où l'on pourrait déduire, mais chut, que le beau consensus de façade de la première table ronde, la *compatibilité sans problèmes des règles d'exploitation des forêts françaises*, publiques et privées, avec la biodiversité, ne serait pas loin de voler déjà en éclats.

Il faut cependant rester positif pour conclure sur notre sujet, bien différent de celui de la 1^{ère} table ronde, celui de la santé à venir de notre filière

bois, qui ne peut que passer par de nouveaux investissements, aussi et surtout « industriels ». On sent tout de même des frémissements de ce côté, hélas aussi hétérogène que son approvisionnement en bois, mais qui semble enfin prendre conscience que *pour pouvoir surfer sur la vague « verte » actuelle, il a besoin de s'appuyer sur l'amont et les intermédiaires de la filière*, trop méprisés en ces temps de mondialisation économique.

C'est donc aux industriels et leurs représentants, d'apporter enfin un vrai soutien y compris financier en amont, s'ils veulent pouvoir protéger leurs approvisionnements français, déjà menacés par des concurrents étrangers. Mais il est vrai aussi que les « grands » industriels (pâtes et papiers, panneaux, granulés, biocarburants...) n'étaient pas présents.

Cette « controverse », même encourageante, devrait donc encore en appeler d'autres, et aussi des investissements si la filière bois veut enfin cesser de n'être qu'un vain mot.

Jean-Claude Guérin

7. Les taillis à courte révolution : une biomasse pour demain

> Colloque « Les taillis à courte révolution : une biomasse pour demain », FCBA, Centre technique du Bois, Paris, 15 juin 2009.

A un an de sa retraite, M. Daniel Guinard a souhaité ce colloque : il fut de grande qualité et aborda le problème des bio-combustibles et des biocarburants. Car si certaines mesures incitent à stoker, pour accroître les puits de carbone, il en est d'autres qui incitent à couper, pour réduire les dépenses en énergie fossile. La plantation des taillis à courte révolution pourrait-elle constituer une solution ? En effet, c'est dans sa phase de croissance que l'arbre fixe le plus de carbone atmosphérique, d'où l'intérêt de raccourcir les révolutions (à condition d'entretenir la fertilité du sol) et c'est dans le secteur énergétique que les propriétaires, pressés de rentabiliser leur investissement, pourraient trouver un débouché à leurs récoltes. Au demeurant, ces investissements concerneraient des parcelles délaissées par l'agriculture ou par l'élevage, et ce système exigerait un opérateur national capable d'acheter, de transformer et de commercialiser les productions. Tout reste donc à faire. Il s'agit donc d'une redécouverte du carbone renouvelable, dit « carbone vert », lequel résulte de l'agriculture, de l'agro-industrie et, bien sûr, des filières ligneuses. C'est urgent, puisqu'on a consommé en un siècle autant d'énergie que depuis l'origine de l'humanité – mais j'ignore les fondements d'un tel calcul... C'est très urgent, puisqu'en prenant pour référence

un baril à 50 euros, les réserves de pétrole couvriront moins de 40 à 50 ans, de gaz de 60 à 70 ans, d'uranium de 80 à 100 ans et de charbon, de 200 à 300 ans. Je dirais même à titre personnel que c'est autrement plus préoccupant que l'effet de serre et le réchauffement climatique !

Au total, il faut produire davantage de biomasse et mieux la valoriser, bien qu'elle n'apporte que 20 % des économies nécessaires en énergies fossiles. La France a de quoi faire car la croissance annuelle ligneuse s'élève à 130 millions de mètres cubes et qu'il demeure 60 à 70 millions de mètres cubes en sur-stockage, 20 à 30 millions de mètres cubes en fait, puisqu'il convient d'en retirer les jeunes forêts résineuses et les boisements inaccessibles. Les exemples que donnent le Québec avec le saule, l'Italie avec le peuplier et le Brésil avec l'eucalyptus méritent réflexion, même si cela dérange tous ceux qui apprécient la futaie cathédrale de chênes et de hêtres. Ces taillis représentent une culture somme toute assez semblable à celle des sapins et des épicéas de Noël : le cycle est plus long que celui d'un champ de choux, mais plus court que celui d'une forêt véritable, ce qui pourrait séduire un certain nombre d'agriculteurs...

Andrée Corvol

8. Les Landes de Gascogne à l'épreuve de la tempête

> Colloque « Les Landes de Gascogne à l'épreuve de la tempête », PNR Landes de Gascogne, écomusée de Marquèze, Sabres (Landes), 5-6 février 2009

Le colloque était organisé dans la perspective de l'après tempête du 24 janvier 2009. Elle frappa le coeur du massif landais, le « grenier à pins » de la région, constitué de pins âgés de 40 à 50 ans bons à couper. Ils le furent, mais dans l'anarchie venteuse qui les renversa ou les détruisit. Remontait alors en mémoire la souvenir de l'hiver 1999 : il était clair, vu l'émotion ressentie par les forestiers présents qu'aucun d'eux ne fut sorti de la phase de deuil. Replanter ? Oui, mais comment, alors que les trésoreries sont vides, et pourquoi faire, puisque les météores « du siècle » sévissent à dix ans d'intervalle. Ne seraient-ils pas les signes avant coureurs d'un trend calamiteux comparable à celui que connut la seconde moitié du XIX^e siècle... Deux volets étaient ouverts, l'un « socio-économique et environnemental » où il fut surtout question d'écologie, et l'autre « sciences humaines et sociales ».

Il y eut trois moments forts : les films « Paysage inversé », « J'ai traversé neuf landes » et « Paysages contre nature », complété par les

photographies d'Hervé Jézéquel. Ajoutons l'indignation d'une partie de l'auditoire quand Madame Marie Dominique Ribereau présenta sa conférence qui remettait en cause la légitimité de la forêt dans les landes de Gascogne, et cela depuis le XIX^e siècle. Cela aurait été comique si le fonds n'en avait pas été affligeant. Au total, c'est en vain qu'on chercherait dans cet ensemble hétérogène la moindre étude quant aux essences et aux essences à employer, aux pertes en revenu et en capital, aux travaux et à leur coût, sans parler des difficultés des coopératives, des pépiniéristes et des transformateurs. Et pourtant, la forêt n'est une réserve de nature que dans l'enceinte protégée du parc naturel régional, statut qu'autorisent les subventions publiques via la fiscalité nationale et régionale. Mais la forêt landaise est de droit privé et une telle catastrophe ne saurait appeler un discours « babacooliste » si je puis dire...

Andrée Corvol

9. La forêt privée de Gascogne après le passage de la tempête Klaus

> Séance de travail de l'Association Française des Eaux et Forêts (AFEF), Paris, 5 mai 2009.

L'Association Française des Eaux et Forêts (AFEF) avait déjà reçu, à l'occasion de son petit déjeuner-débat du 16 avril 2008, M. Christian Pinaudeau, Secrétaire général du Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest (SSSO)⁶ depuis 1977, pour qu'il lui parle de *l'organisation de la forêt privée dans la forêt de Gascogne*. Il est revenu devant elle le 5 mai 2009 pour y parler cette fois de sa *situation après le passage encore récent de la tempête Klaus* des 24 et 25 janvier 2009 (11 morts, vents atteignant 173km/h à Cap Ferret) survenue 9 ans seulement après *les tempêtes Lothar et Martin* des 26 et 27 décembre 1999 (92 morts, vents de même force que pour Klaus selon les relevés météo, mais sans doute dans les deux cas des pointes locales beaucoup plus élevées étant donné l'ampleur des dégâts). Cette forêt de Gascogne – qui représente 1 000 000 ha, dont 900 000 de forêts privées pour 7 000 propriétaires, syndiqués à plus de 80 % pour 600 000 ha, exploitée à 90 % de son accroissement biologique (contre à peine plus

de 30 % pour l'ensemble de la forêt française) – est constituée pour l'essentiel par le massif de pin maritime dit du triangle landais (départements 33, 40, 47, ouest 32), où la forêt privée a concentré l'essentiel des volumes de chablis dus à Klaus, y dépassant 90 %⁷.

Ce Syndicat a depuis plus de 30 ans à sa tête deux fortes personnalités, son président Jean-Louis Martres et Christian Pinaudeau. Il est entré en quasi dissidence vis-à-vis de la Fédération des Propriétaires Sylviculteurs Forestiers (FPSF). Fort d'une intégration industrie-forêt qui n'existe hélas nulle part ailleurs et grâce à la création d'outils performants tels, le *Groupe des Producteurs de Bois du Sud* (GPBS) – qui achète des peuplements forestiers de jeunes pins (33 à 40 ans) et aussi des chablis depuis les tempêtes, pour les stocker ensuite pendant 7 à 1 an, ce système étant assorti d'une clause de réserve de propriété et d'une assurance-récolte pendant la période de

⁶ Voir aussi le *Bulletin du GHFF 2009*, p.32/33 : Andrée Corvol, « Le pin maritime, matériau d'avenir » (Actes colloque AFEF, 8 et 9 octobre 2008, Bordeaux).

⁷ Ch. Chatry, « Les dégâts causés par la tempête Klaus (pré-expertise globale des dégâts à fin février 2009) », *Revue du GREF*, n°24, p. 78/80. L'auteur est IGGREF et membre de la mission interministérielle d'inspection générale mise en place après la tempête Klaus.

stockage – et toujours localement, *une Union de la Forêt Cultivée* pour, de même que Prosilva, *faire entendre une doctrine et un courant de pensée*, également *une Maison de la Forêt...* Il agit, soit directement, soit au titre du *Comité Interprofessionnel du Pin Maritime* (CIPM), poids lourd de 34 000 emplois avec un CA de 2,6 milliards d'euros, et réclame pêle-mêle une politique de massif, la « régionalisation » (en fait l'autonomie) du CRPF Aquitaine, et après Klaus la poursuite du Plan chablis 1999 jusqu'en 2012...

La moitié du Massif a été touchée par Klaus, dont 230 000 ha à plus de 40 % qui *devront être reboisés*, alors que 30 000 déjà dus aux passages de Lothar et Martin ne le sont toujours pas, ce qui donne un minimum d'au moins 200 000 ha à reboiser. *Ces chablis représentent une perte équivalente à 5 années de récolte, 50 millions de m³*, car ce sont des arbres plus forts qui ont été cette fois les plus touchés. Comme tous les propriétaires fonctionnaient déjà en flux tendus pour la transformation, sur les bases de 170 millions de m³ avant Lothar et Martin, de 135 millions de m³ ensuite pour descendre à 80-90 millions après Klaus, on a atteint le seuil à partir duquel l'exploitation entame le capital, et ce au moment où trois usines nouvelles sont arrivées sur le marché local, une espagnole, une italienne de déroulage dans le 47, la troisième dans les Landes. *Quel approvisionnement futur pour toutes les industries locales, et notamment pour le bois de trituration soumis déjà à la concurrence du bois-énergie ?*

Solutions proposées par le CIPM : d'abord le stockage des chablis utilisables sous aspersion qui représentent 10 millions de T pour Klaus (contre 1,2 pour Lothar et Martin. *Le GPBS*, société de portage du Syndicat pour le *stockage sous aspersion*, qui se charge de l'ensemble des travaux (coût pour une aire de 300 000 T 2,5 à 3 millions euros) *dispose d'une capacité de stockage de 3 300 000 T en 10 sites*, malheureusement insuffisante, compte tenu des dossiers en instance, l'objectif étant le retrait du volume du marché saturé en 7 ou 8 ans, avec une perte de 10 % qui ne sera jamais déstockée à cause des petits parcellaires (20 % dans le Médoc). Mais au 5 mai, les prêts bonifiés garantis par l'Etat n'étant

toujours pas annoncés, le décret à contresigner par 5 ministères, qui doit être de plus euro-compatible, peinant à sortir, la température monte sur le terrain, alors que la chaleur va arriver entraînant un bleuissement des bois, sans incidence technique mais qui déprécie le produit en même temps touché par des parasites, on assiste à une multiplication des manifestations, dont celle du 16 avril du CIPM.

En réponse à des intervenants, qui s'interrogent sur l'opportunité de la reconstitution de peuplements de cultures d'arbres hors forêt naturelle, fragilisés par la nature des sols locaux et leur enracinement, M. Pinaudeau rétorque que, d'une part *c'est plutôt la cime des arbres que Klaus a arrachée, ne laissant que des « chandelles »*, sans autre valeur qu'un peu de pâte à papier et du bois de chauffage, et que donc les sols ne sont pas en cause, et que d'autre part, c'est la politique forestière qui oblige actuellement les propriétaires à reboiser, *« levez cette obligation et laissez nous faire ce que nous voulons de nos terres »*. Et son président, M. Martres y fait encore plus explicitement écho dans son éditorial du n°558 (mai 2009) de « Forêt de Gascogne », distribué en séance : *« Si vraiment le pouvoir ne veut plus de forêt, qu'il le dise et nous laisse librement disposer de nos terres. Alors l'agriculture, le miscanthus, les éoliennes, le photovoltaïque, les zones humides indemnisées, pourront s'épanouir et les anciens sylviculteurs auront un revenu annuel »*.

On peut s'interroger six mois plus tard sur la pertinence de tels propos, alors que de nombreuses autres catégories de français, *et notamment les agriculteurs*, se retrouvent dans la rue, comme presque chaque année à la même époque, *pour réclamer des « sous »*, s'agissant en l'occurrence des maîtres d'œuvre d'un très bel outil qui, même pris à la gorge par les tempêtes à répétition, permettait jusqu'alors de bien augurer des atouts actuels de la filière bois française, dès lors que les industriels veulent bien s'y impliquer, mais *il faut alors aussi que leurs partenaires, producteurs et transformateurs soient, deviennent ou restent aussi crédibles*.

Un dossier à suivre tout particulièrement...

Jean-Claude Guérin

10. Forêts et tempêtes

> Séance Académie d'Agriculture de France du 2 décembre 2009, responsable Jean-Luc Peyron, directeur GIP ECOFOR, introduction et conclusion ; intervenants Yves Brunet et Sylvain Dupont, INRA Bordeaux « *Écoulement du vent et structure du paysage* », Jean-François Dhôte (ONF), Guy Landmann (GIP ECOFOR), Philippe Riou-Nivert (CNPF-IDF) « *Adaptation de la gestion forestière aux tempêtes* », Jean-Philippe Schütz (président Pro Silva Europe) « *Vulnérabilité au vent et gestion des forêts suisses* », Sophie

Monnet et Jean-Michel Carnus (INRA Pierroton), Jean-Luc Peyron (GIP ECOFOR) « *Réflexions sur l'avenir du massif forestier landais : une expertise collective en cours* ».

Sans que les tempêtes constituent une préoccupation nouvelle pour les forêts européennes, il est clair que leur vulnérabilité au vent a structurellement augmenté avec celle des surfaces boisées et surtout, à la fois leur passage accéléré au régime de la futaie et l'augmentation des volumes sur pied.

Cependant, l'évolution de l'aléa reste incertaine pour l'avenir, en raison de séries statistiques trop courtes et hétérogènes, et aussi de résultats contradictoires au regard du *réchauffement climatique*, qui incitent le GIEC à ne prévoir que de faibles variations au niveau du siècle. On ne peut cependant que constater pour la France, des pertes de volume sur pied en moyenne de 7 % en 1999 pour « Lothar » et « Martin », mais avec des pics locaux jusqu'à 20 %, qui atteignent 32 % en 2009 pour le massif forestier landais après le passage de « Klaus », les pertes financières de production qui en résultent ayant été chiffrée à 6, 5 milliards équivalent euros pour 1999, et 1,5 milliards euros pour 2009.

Les recherches entreprises en France après 1999 ont donné lieu notamment à un ouvrage⁸ édité en 2009, cependant qu'une réflexion est toujours en cours sur les causes et conséquences de Klaus, pour définir une stratégie et des modalités de reconstitution des massifs touchés, au premier plan desquels le massif landais.

1. Ecoulement du vent et structure du paysage

Etudié dès longtemps dans les paysages forestiers à l'échelle locale d'une station, l'écoulement du vent est maintenant mesuré à travers à la fois sa vitesse moyenne, mais également les turbulences engendrées par l'hétérogénéité des surfaces et des couverts. On sait aussi que les arbres réagissent au vent, à la fois selon leurs caractéristiques propres (taille, enracinement, propriétés mécaniques de leur bois) et celles de leur environnement (climat, sol). Dans un peuplement homogène, l'essentiel des turbulences et donc des dégâts s'exerce au sommet de la canopée. L'augmentation de la densité du peuplement ralentit le vent à l'intérieur mais renforce les turbulences au sommet. En lisière, le vent ralentit au sol en entrant dans le peuplement et accélère au-dessus, l'écoulement tendant à s'équilibrer au-delà d'une distance de l'ordre de dix fois la hauteur du peuplement. A la sortie de forêt, on constate une zone de calme, puis des turbulences, en fin un rééquilibrage à environ cinquante fois la hauteur du

peuplement... En présence d'un relief collinaire, le vent s'accélère sur la partie « au vent » et décélère « sous le vent » en tourbillonnant. Les arbres subissent fortement le vent à proximité du sommet puis sous le vent, passé l'abri du sommet avec alors un effet maximal qui se prolonge... Pour y voir vraiment clair, il faut établir des modèles météorologiques appliquant la mécanique des fluides. Mesurer et prévoir les effets du vent apparaît donc très technique.

2. Adaptation de la gestion forestière aux tempêtes

Les tempêtes occasionnent des dégâts très supérieurs à toutes les autres causes de dommages, aussi bien biotiques qu'abiotiques (excès climatiques, pollution atmosphérique, déséquilibres nutritionnels...). Comment donc orienter la sylviculture et la gestion pour réduire la vulnérabilité des peuplements, sans toucher aux fonctions principales de la forêt, productive, environnementale et sociale ?

Mais nous le pressentons déjà avec l'intervention précédente, les facteurs à prendre en compte apparaissent nombreux et de plus interactifs, et le gestionnaire n'a souvent pas prise sur la plupart d'entre eux, il doit donc privilégier trois domaines « à sa portée » à savoir :

1. La gestion globale de la forêt : pour l'assiette des coupes, tenir compte des vents dominants, gérer les lisières, répartir les risques (essences et sylvicultures différentes), contrôler les exploitations (tassements des sols, blessures aux troncs...), bien penser à la prise en compte précoce du risque tempête.
2. L'installation des peuplements : choix des types de plants, des essences, mise en terre, amélioration de l'enracinement (travail du sol, assainissement), entretiens.
3. Les sylvicultures favorables : trois options possibles, aucune n'est parfaite.
 - Sylviculture à courte rotation, en limitant la hauteur en dessous de 20 m (résistance au vent par effet de masse), pour une production de *biomasse* ou de *petits sciage* ; dangers possibles écologiques (biodiversité, baisse de fertilité, sécheresse accrue), économiques (prix des produits, coûts de fertilisation), esthétique.
 - Sylviculture en futaie régulière claire, à faible densité par grands espacements, dépressages ou éclaircies fortes et précoces ; tiges de gros diamètres, mais élagages nécessaires.
 - Sylviculture en futaie irrégulière claire mélangée, avec maintien de tous les diamètres

⁸ Y. Birot, G. Landmann, I. Bonhême (coord.), *La forêt face aux tempêtes*. Paris, éditions Quae, 2009.

pour une reconstitution possible du peuplement après tempête sans nouvelles plantations : mais gestion et récolte difficiles.

Si des solutions existent, elles ne sont donc pas la panacée, ni applicables sur des peuplements denses âgés instables, très fréquents en France : le gestionnaire doit donc savoir répartir le risque en utilisant toutes les options à la fois.

3. Vulnérabilité au vent et gestion des forêts suisses

Le turbulent « Lothaire » a aussi touché la Suisse, pourtant hors de son axe de trajectoire, le 26 décembre 1999, par une succession très irrégulière de rafales de courtes durée spatialement limitées, ce qui explique que des peuplements proches soient restés soit intacts ou aient été « complètement laminés » : la rupture a eu lieu pour les bois moyens résineux sur le tronc, alors que chez les feuillus, ce sont les racines qui ont lâché.

L'auteur présente les résultats d'une *étude sur des peuplements purs d'épicéas et de hêtres adultes de la région zurichoise*, dans un périmètre où la vitesse du vent a pu être restituée avec une très haute résolution spatiale (250 m x 250 m) par des mesures de radar « à effet Doppler », après une reconstitution des caractéristiques dendrométriques des peuplements avant tempête sur la base des documents d'aménagement.

L'épicéa se confirme ainsi trois fois plus vulnérable que le hêtre, et dans son cas la vitesse du vent n'apparaît pas significative, alors que pour le hêtre elle entrerait pour 30 % dans la variance (la hauteur dominante et le coefficient d'élancement étant sans influence), les autres facteurs entrant en ligne de compte étant le mélange, la pente du terrain, la présence de points de déstabilisation (trouées, fronts de lisière, attaques de scolytes...) et surtout la turbulence de la masse d'air. Dans les peuplements mélangés, les feuillus et le douglas diminuent la vulnérabilité de l'épicéa, et ceux bien exposés aux vents, sur pente forte résistent mieux.

Les forêts irrégulières ont pu être étudiées dans l'Emmenthal, qui possède une haute tradition de jardinage sur plus de 30 % des surfaces boisées : elles s'y avèrent significativement moins vulnérables que les futaies régulières mais avec une proportion de déracinés plus forte, et leur sous-étage reste intact même en cas de destruction de l'étage supérieur. Deux stratégies sylvicoles y ont été également testées : l'évitement par diminution de la durée des révolutions n'y apparaît pas réaliste, la *résistance* utilisant la stabilisation préventive *par éclaircie s'avérant*

plus probante, les arbres fortement éclaircis montrant une résistance aux forces de traction à l'arrachage trois fois supérieure à ceux qui ne l'ont été que faiblement. L'auteur rappelle à ce propos des essais écossais en soufflerie qui concluent que « le jardinage conduit à une bonne forme de tige et un bon ancrage », et que le sylviculteur selon lui, doit dans tous les cas de tempêtes, tenter d'abord de bien comprendre ce qui s'est passé, avant d'y chercher remède.

4. Réflexions sur l'avenir du massif landais après les récentes tempêtes

La tempête Klaus du 24 janvier 2009, intervenue neuf ans après celles de Lothar et Martin fin décembre 1999 a conduit les deux ministres en charge du développement durable et de l'agriculture à confier au GIP ECOFOR une mission d'expertise sur « l'avenir du massif forestier des Landes de Gascogne ».

Cette mission – bien sûr encore en cours lors de la séance en cause de l'Académie d'agriculture dont il est ici rendu compte, conduite par le GIP ECOFOR avec divers concours et d'abord ceux de l'INRA – vise d'abord la mobilisation et le partage de connaissances autour d'options à débattre concernant la reconstitution, l'aménagement et l'utilisation des ressources de ce massif, en s'appuyant sur les acteurs locaux, dont bien sûr l'incontournable Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest (SSSO)⁹ : il n'est bien entendu plus question de tempêtes et de risques au vent seulement, mais de l'ensemble des forces et faiblesses du système forestier landais, issus rappelons-le de reboisements depuis le XIX^e siècle, avec ses risques (écologiques, climatiques, économiques...) et ses opportunités économiques éventuelles.

Cinq groupes de travail multi-acteurs (institutionnels, privés, société civile, chercheurs...) ont été créés dans cette intention :

- Stratégies de sortie de crise et anticipation des risques ;
- Itinéraires sylvicoles (intensifs, plus extensifs...);
- La filière bois, ses moyens de pérennité, des ressources forestières à utiliser et (ou) développer ;
- Le territoire, son évolution, ses ressources en eau, sa biodiversité ;
- Place accordée aux fonctions sociales, dimensions patrimoniales et collectives des forêts.

⁹ cf. dans ce même *Bulletin du GHFF*, le compte rendu du petit déjeuner-débat de l'AFEF du 5 mai 2009 « La forêt privée de Gascogne après le passage de la tempête Klaus ».

Conclusion

Après un débat très animé et de nombreuses bonnes questions posées aux intervenants, Jean-Luc Peyron tire les premières conclusions, qui tiennent en cinq grands points.

1. Le risque de vent encouru dans les forêts d'Europe occidentales est grand et croissant.

Il est grand, c'est le premier des risques avant les incendies d'été et les risques biotiques toujours soit localisés, soit progressifs ou diffus qui n'affectent le plus souvent que faiblement les intérêts économiques en jeu, contrairement à l'effet de masse des tempêtes.

Il est croissant non pas à cause de sa fréquence et de son intensité, qui ne sont pas démontrées, mais *par suite de la vulnérabilité plus grande des peuplements*, dont la superficie augmente ainsi que la part donnée à la futaie, mais aussi *de leur productivité plus élevée* du fait des nouvelles conditions climatiques non compensée par la récolte, qui laisse donc sur pied un volume plus important et plus sensible surtout dans le cas de précipitations abondantes en augmentation.

2. Les effets du vent sont aussi complexes que les nombreux facteurs qui les régissent, sans parler du *vent lui-même* dont la vitesse mais aussi les turbulences et les rafales sont en cause. La station, nature et état du sol, relief, l'arbre lui-même, sa hauteur, sa forme, sa santé, la qualité de son bois

et de son système racinaire, son environnement immédiat, sont aussi à prendre en compte ainsi que le peuplement, hauteur, densité, structure, texture de sa canopée, aussi le paysage environnemental, trouées, lisières.

3. Malgré la difficulté de résistance au-delà de 140 km/h, une bonne gestion forestière doit être recherchée : *identification des zones à risques* et alors des essences adaptées, *effets, de la composition et de la structure des forêts*, en constatant que le mélange des essences n'a pas donné de résultats aussi favorables en France qu'en Suisse, *de la stratégie sylvicole* en arbitrant correctement les risques économiques, *des interventions d'amélioration, d'un système d'assurance efficace*.

4. le risque vent doit dans tous les cas faire l'objet d'une approche globale et réfléchie.

5. Mais il faut aussi continuer les sujets d'études et de recherche, construction de *modèles mécanistes*, combinaison avec des modèles de peuplements, les probabilités de tempêtes et les enjeux économiques, *la résilience aux vents* encore insuffisamment connue, enfin *le comportement des sylviculteurs face aux risques pour une gestion encore plus durable* des forêts.

Jean-Claude Guérin

11. Petits déjeuners de l'AFEF

> Séances de travail de l'Association Française des Eaux et Forêts (AFEF) présidée par Jean-François Bontoux, Paris, Ministère de l'Agriculture.

Les « Petits Déjeuners » de l'Association Française des Eaux et Forêts (AFEF) constituent une heureuse initiative car, sans amputer la journée de travail, ils permettent, entre huit et dix heures du matin, d'entendre un responsable et de débattre du rapport ou du dossier qu'il eut à rédiger ou à proposer. En attendant les discussions au sujet des rapports Gaymard et Roy et après celui de Puech, voici venu le tour de celui demandé à Monsieur Renaud Abbot de Châtillon, polytechnicien et vice-président de l'AFEF.

Le moins qu'on puisse en dire, c'est qu'il décoiffe, et ce n'est pas une allusion aux erreurs factuelles que Madame Marie-Jeanne Lionnet a corrigées, puisqu'il s'agissait d'un pré-texte. Monsieur Renaud Abbot de Châtillon est parti d'un constat général, à savoir l'ignorance respective des forestiers et des industriels, du ministère de l'Environnement et celui de l'Agriculture,

ignorance qu'exploitent les associations non gouvernementales pour jouer les uns contre les autres. Cette approche est exacte, surtout en ce qui concerne le clivage entre forestiers et industriels. C'est beaucoup moins fondé quant aux ministères encore que, souvent, leurs accords portent davantage sur les essences qui conviennent au sol et non à celles qui sont adaptées au terrain ET au marché. Admettons cependant que bien malin serait l'homme capable de prévoir les besoins qui s'exprimeront d'ici cent ou cent cinquante ans. Qui aurait cru à la fin du XVIII^e siècle que l'acajou serait démodé dans les années 1900, et au milieu du XIX^e siècle que le merisier chasserait le poirier, noirci pour ressembler à l'ébène tout en offrant des facilités de façonnement et d'usinage ? Qui aurait dit à Colbert que « ses » chênes arriveraient à maturité quand les arsenaux auraient renoncé à construire des coques et des matures en bois ?

Pour se consoler, on peut toujours rappeler que, matériau polyvalent, le bois trouve toujours un marché : bois de merrain s'il est excellent, bois de feu s'il est invendable.

L'idée de Monsieur Renaud Abbot de Châtillon est que, si la France ignore la déforestation, elle possède une économie forestière voisine de la cueillette : elle exporte ses arbres pour importer des meubles ; la faillite de Vogica illustre le problème. Pour rebâtir une économie sur des fondements durables, il conviendrait d'installer des industries ligneuses en fonction du gisement bois, sur le modèle des industries charbonnières et pétrolières qui exploitent les gisements repérés et prospectent ceux qui prendront la relève quand les premiers sont épuisés, la prospection et la mise en réserve étant financées par une taxe sur la valeur ajoutée. Ici, ce serait employer pour reconstituer et

entretenir le stock, puisque la ressource ligneuse est renouvelable. Reste à savoir comment réaliser ce programme. Car, jusqu'à preuve du contraire, le secteur de la transformation, y compris les usines de cellulose, glisse vers les fronts d'eau, la matière première importée revenant moins cher que les productions locales. En outre, comment résoudre le problème de l'inadéquation entre la production amont et la production aval. Ainsi, 55 % de la superficie forestière du Morvan est feuillue. On en fait quoi si l'on ne peut pas raser et planter ? Certes, 22 % de ses étendues pourraient l'être en douglas, mais on imagine les réactions des écologistes... Bref, ce rapport fournit des pistes et délivre des vœux. Tout cela finira-t-il par se concrétiser ?

Andrée Corvol

12. Forêt et enjeux d'avenir

> Colloque « Forêt et enjeux d'avenir », organisé par le GIP ECOFOR, sous le patronage de Monsieur Philippe Leroy, sénateur de la Moselle et président du groupe d'études Forêt, Paris, 24 et 25 septembre 2010, Sénat, Palais du Luxembourg.

L'objectif concernait l'avenir des forêts françaises au lendemain du discours d'Urmatt (voir Edito). Il était grand temps. Le déficit en produits ligneux reste préoccupant, question récurrente depuis les années 1880 (!) et l'ouvrage de Glessinger, et cela au moment où l'on réfléchit sur les essences les plus appropriées en cas de réchauffement climatique – durera-t-il trente ans ou trente siècles ? – et répondant aux demandes du marché. Force est d'admettre que les titres mêmes des axes choisis négligeaient cette dimension. Les propos se voulaient résolument « environnementalistes ». C'était sensible avant même la moindre parole des conférenciers. Il n'y avait pourtant que du beau linge : Association française des arbres et haies champêtres, Union Ecologie des forêts méditerranéennes, Equipe phytosociologie forestière de l'UMR EEF, laboratoire Ecologie et Phytologie forestière de l'INRA, etc. En soi, les exposés étaient abstraits, mais passionnants, ce que ne pouvaient constater les grands absents, à savoir les journalistes, toujours clairsemés quand la forêt non tropicale est à l'honneur, et les sylviculteurs en quête de recommandations pratiques et d'espérances lointaines. C'est assurément une occasion ratée. Une de plus. Pourquoi n'invite-t-on jamais les représentants des sylviculteurs, des transformateurs et des utilisateurs du bois ET de la forêt ? Pourquoi, s'ils furent invités, ne se sont-ils pas reconnus dans un programme établi en fonction des analyses

scientifiques, hiatus qui marque les autres secteurs de l'économie nationale. Enfin, dans une manifestation de ce genre, quel message cherche-t-on à délivrer ? Car toute manifestation, au-delà de l'effet de reconnaissance – on en est ou on n'en est pas – suppose des intentions. Or, s'il est bon de conserver et d'accroître la forêt, ce qu'elle fait d'ailleurs sans notre aide, en occupant les espaces délaissés, il conviendrait de s'interroger sur ce que l'on envisage d'en faire. Insister sur le captage du carbone, le recyclage des métaux lourds et l'épuration des eaux est assurément fort bien, à condition de réfléchir aux moyens de financer ou de rétribuer ces fonctions éminemment citoyennes. C'était d'ailleurs la teneur du préambule de Monsieur Philippe Leroy : exploiter davantage de bois sur dix à vingt ans réclame davantage de moyens. Gageons que la teneur du colloque a dû le décevoir puisque, ensuite, personne n'aborda l'investissement sylvicole et son nécessaire encouragement. Voilà qui annonçait l'échec quant au débat sur l'assurance qui aurait permis, dans l'hypothèse de non calamité, tempête ou incendie, inondation, sécheresse ou attaque phytosanitaire, de reporter les sommes économisées vers l'amélioration forestière. Bercy, qui n'en rate pas une, cria alors à la niche fiscale et le principe fut enterré. Pour cette fois !

Andrée Corvol

13. FIG 2010 : La forêt, or vert des Hommes ?

> 21^e Festival International de Géographie de Saint-Dié des Vosges. Thème « La forêt, or vert des Hommes ? Gestion, protection, exploitation durable », pays invité : la Russie, du 7 au 10 octobre 2010.

Le 21^e Festival International de Géographie de Saint-Dié des Vosges en octobre 2010 a choisi pour thème la forêt en nous rappelant combien elle est fragile et indispensable à l'Homme.

Pour cela, il faut bien comprendre les interactions entre les dynamiques biogéographiques et les pratiques économiques et sociales pour apprécier toutes les dimensions de la forêt allant du patrimoine vert à l'économie forestière. Quelle science, mieux que la Géographie, peut y aider ? Et quel lieu, mieux que le Festival International de Géographie de Saint-Dié dans son écrin forestier vosgien, lieu de gai savoir et d'éducation populaire, pouvait y contribuer ?

Plusieurs membres¹⁰ du GHFF ont été sollicités pour constituer le Comité de pilotage scientifique (cf. *Bulletin du GHFF 2010*), élaborer le programme avec la direction scientifique et présenter des conférences ou participer à des tables rondes et autres interventions dans les différents salons (géomatique, expositions de posters scientifiques, gastronomie, du livre...). Plusieurs thèmes ont été abordés dans le programme du festival réunis dans six itinéraires scientifiques dont un consacré au pays invité :

- La forêt peut-elle sauver la planète ?
- Quelle forêt pour 2100 ?
- Et si on en demandait trop à la forêt ?
- De la forêt timbre-poste aux grands groupes internationaux
- La forêt, lieu des ailleurs ?
- La Russie

Au détour d'une des nombreuses conférences du FIG 2010, où les débats furent souvent animés et les discussions toujours passionnées, on apprend que « la France a une attitude de pays sous-développé » dans la mesure où elle exporte principalement du bois brut et importe des produits en bois transformé, déplore Andrée Corvol. De son côté, Jean-Marc Gremmel, directeur du Toit Vosgien, qui agit en faveur de la construction à ossature en bois, a plaidé lors de sa conférence pour que la France développe des scieries de petite taille dont leur savoir-faire est trop peu exploité. La France importe du bois de construction d'Allemagne et des pays nordiques « dont le bois

n'est pas de meilleure qualité que celui des forêts française » a-t-il précisé.

Si le visage de la forêt n'a cessé de changer au cours du temps et changera encore en fonction des besoins nouveaux des générations futures, Andrée Corvol rappelle que « la forêt a davantage reboisé que l'homme ». La forêt est un vivier de biodiversité, accueillant un grand nombre d'espèces vivantes, et lorsqu'elle n'est pas exploitée, elle reconquiert les terres limitrophes abandonnées.

Marc Galochet

La forêt : or vert des Hommes ?

Avec un titre pareil, on aurait pu croire que la forêt serait examinée dans ses dimensions économiques, politiques, sociétales, environnementales et stratégiques, sans parler des risques de dénaturation, de défrichement, de réchauffement climatique et de catastrophe météorologique. Comme souvent, en la matière, malgré les affirmations initiales, on parla davantage des forêts tropicales que des autres, bien que la Russie fût invitée avec ses forêts boréales et tempérées ; on parla davantage amour des arbres et loisirs en forêt que plantations et boisements, alors que la dilatation forestière pose des problèmes essentiels pour l'aménagement du territoire. Mais cette inégalité dans le traitement était intéressante en soi, d'autant que les Vosges constituent une région de tradition et de conquête forestière et qu'une partie des habitants travaillent dans les exploitations sylvicoles, la première et de la seconde transformation ligneuse. La fermeture de maintes scieries et la récente faillite de Vogica accentuent les difficultés économiques de cette moyenne montagne, où les usines textiles des vallées ont fermé les unes après les autres. Il demeure le tourisme « vert », mais plutôt dans la zone des Ballons que dans le bassin de Saint-Dié, bombardé au cours du second conflit mondial et reconstruit selon l'architecture des années 1950-1960.

La forêt « cadre de vie » l'emporta donc sur la forêt « moyen de vie », en dépit des discours d'inauguration, celui notamment du député maire Christian Pierret. Il était clair, devant les réactions du public, que la métropolisation des perceptions, des analyses et des comportements a réduit cette forêt à n'être qu'une nature idéalisée, ce qui suppose un décor pérennisé, « patrimonialisé » pourrait-on dire. Et pourtant, comme l'approvisionnement alimentaire préoccupe la

¹⁰ J.-P. Amat, P. Arnould, P. Bonnaire, Ch. Bouisset, A. Corvol, A. Da Lage, P. Dério, M. Galochet, E. Garnier, M. Hotyat, J.-P. Husson, V. Moriniaux, Y. Petit-Berghem, Ch. Pinaudeau, J.-R. Pitte, J.-Y. Puyo, X. Rochel, L. Simon...

planète entière, comme le prix des matières premières métallurgiques et énergétiques s'emballe en raison du développement extraordinaire de la Chine, de l'Inde et du Brésil, la forêt retrouve une importance trop longtemps négligée. Elle produit du bois, seul éco-matériau naturellement renouvelable. Elle est source d'énergie et/ou de combustible infiniment plus sophistiqué que les bûches et les fagots d'antan. Cela ne signifie pas qu'il faut rejeter l'œuvre des associations qui militent pour la protection de la nature et des parcs naturels régionaux qui veillent à sa conservation. Leurs actions ont permis aux citoyens de circuler dans les chemins de randonnée et d'emprunter les circuits pédestres pour admirer les libellules, écouter le chant des grenouilles et attendre le brame du cerf.

Mais le paysage forestier reste le produit d'une agriculture et d'une sylviculture qui, des siècles durant, ont été sous-tendues par la logique « productiviste ». Non, ce n'est pas l'adjectif

infâmant que d'aucuns pensent. Il y a fort à faire pour que les citoyens en prennent conscience. Et je pense que, dans ce festival, le verre fut plutôt à moitié vide qu'à moitié plein. L'occasion ne fut pas ratée, mais manquée. Une fois de plus ! Car aujourd'hui comme autrefois, la France dispose du plus grand stock de bois sur pied de l'Union Européenne. Car à présent, l'économie forestière rassemble davantage de salariés que l'industrie automobile : 350 000 emplois. Or ces emplois sont non délocalisables, puisque attachés à la valorisation d'une ressource naturellement renouvelable. C'est sur cela que le projecteur aurait dû être braqué si les interventions n'avaient pas été limitées aux universitaires. Mais il est vrai que le comité d'organisation réunissait seulement des chercheurs et des enseignants assez loin, somme toute, du monde professionnel...

Andrée Corvol

14. Une protection de la nature et de l'environnement à la française ? Deux siècles de protection de la nature et de l'environnement

> Colloque « Une protection de la nature et de l'environnement à la française ? Deux siècles de protection de la nature et de l'environnement », Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement, Université Paris-Sorbonne et Paris-Sud 11, Paris, 23 au 25 septembre 2010.

Ce colloque organisé par l'Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement s'est déroulé à Paris du 23 au 25 septembre 2010 et fut une réelle réussite tant par la qualité des communicants que par celle de l'organisation. L'essentiel des interventions s'est fait en français, un effort a été fait en ce sens par les intervenants anglais ou américains. D'autre part, il n'a pas réuni que des historiens, mais également des géographes, des politologues, un philosophe, des personnes oeuvrant dans la haute administration ainsi que Jean-Marc Jancovici, un expert pour les questions énergie/climat, qui nous a proposé un tableau de l'histoire humaine vue sous l'angle de l'énergie. Enfin, notons qu'il a été fait mention du Groupe d'Histoire des Forêts Françaises, de son rôle pionnier en histoire de l'environnement ce qui est toujours bon à entendre.

Il est difficile de rendre compte de l'étendu des débats, d'autant plus que la tenue de deux sessions parallèles rendaient impossible d'assister à toutes les discussions. Ce colloque s'est ouvert avec John McNeill et clôturé avec Jean-Paul Deléage par une notion : « l'anthropocène ». Depuis 1820, quittant l'Holocène, l'Humanité serait entrée dans cette nouvelle ère, car elle exerce un impact essentiel sur le plan biologique et géologique. De

la philosophie, cette notion glisse peu à peu vers l'histoire.

Dans ce genre de débats avec une question comme celle d'une protection de la nature à la française, il était aisé de tomber dans l'écueil du retard français par rapport à nos voisins Anglais et Allemands. Sur ce point, la communication de Jean-Paul Bozonnet (Institut d'Etudes Politiques de Grenoble) a montré entre 1982 et 2008, des attentes et des fluctuations identiques en matière d'environnement au niveau européen sans pour autant parvenir à l'expliquer. Ainsi la France ne serait pas tellement différente des autres nations.

Pourtant la France a manifesté de la lenteur dans la mise en place des Parcs nationaux. Les ligues de Protection des Oiseaux comptent avant 1914 des milliers d'adhérents en Allemagne et en Grande-Bretagne et quelques dizaines en France. La tentation serait alors grande de parler de retard. Or, il faudrait comparer ce qui est comparable. Jusqu'au début des années 1960, le poids de la France rural était important contrairement à l'Allemagne et à la Grande-Bretagne et il l'est resté par la suite dans les représentations que ce soit au travers d'un magazine comme « la France défigurée » ou bien dans la publicité (la mère Denis). En d'autres termes, méfions-nous des comparaisons trop hâtives.

Par ailleurs, la France a exercé, parfois, un rôle moteur en matière de protection de la nature. Si l'idée d'un parc naturel prend pour modèle Yellowstone, un autre concept est lui clairement d'origine européenne, celui de « réserve intégrale », qui fut appliquée dès les années 1920 dans les colonies notamment à Madagascar. En Italie, la mise en place d'une protection des sites et monuments naturels de caractère artistique en 1906 s'est faite sur le modèle français. La loi sur l'eau de 1964 passe pour un modèle en Europe.

Les communications sur la place de la France au niveau européen ont montré un rôle moteur dans la mise en place d'une politique européenne de l'environnement, mais depuis la fin des années 1970, elle est en retrait que ce soit au travers la directive Oiseaux en 1979, le dépérissement des forêts (essence sans plomb), la mise en place de Natura 2000. Sur ce plan, nous rentrons dans la problématique du déclin.

Alors quelle spécificité française ? Par rapport à nos voisins, nous partageons les mêmes objectifs en matière de protection de la nature, voire des politiques identiques, mais en France, le rôle de l'Etat reste central et celui des associations plus faibles.

Le débat a débordé sur l'histoire de l'environnement en France, qui commence à avoir une visibilité internationale¹¹. Sur ce point, Grégory Quenet (Maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines) procède

actuellement à un inventaire bibliographique des travaux dans ce champ historique. Il compte pas moins de 40 000 références entre 1898 et 2008. Cette richesse provient des savoirs locaux mais également d'une tradition de grands corps spécialisés. En d'autres termes, nous disposons d'une base solide.

Pour conclure, retenons l'appel encourageant du directeur général au ministère de l'écologie : il est preneur de tous travaux universitaires en matière d'histoire de l'environnement et de la protection de la nature, de ce « défrichage du temps long », mais il n'a pas parlé crédit.

Michel Dupuy

¹¹ *L'Histoire de l'environnement* commence à avoir une visibilité nationale et internationale ainsi qu'une reconnaissance institutionnelle grâce aux efforts de Madame Geneviève Massard-Guilbaud, Directeur d'études en Histoire anthropologique et politique de l'environnement à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) de Paris et membre du Centre de recherches historiques (UMR 8558 CNRS/EHESS), Présidente du Réseau thématique pluridisciplinaire « Histoire de l'environnement » du CNRS (INSHS-INEE) créé en janvier 2010, Présidente de l'association « Réseau universitaire de chercheurs en histoire environnementale » (RUCHE) créée en 2009, Présidente depuis 2007 de l'*European Society for Environmental History* (ESEH) créée en 1999. Le RTP « Histoire de l'environnement » organise un cycle de quatre journées d'études en 2011-2012 dont la première porte sur « Histoire des usages et des pratiques de l'environnement » organisée à l'Université d'Artois, à Arras le mardi 29 mars 2011. Les trois autres journées d'études porteront sur « Histoire des modes de régulation environnementale » ; « Histoire des vulnérabilités » ; « Temporalités environnementales » (ndlr). Pour en savoir plus, consulter le site Internet du RTP :

<http://www.cnrs.fr/inshs/recherche/RTP%20Environnement/presentation.htm>

15. Forêt, paysage et biodiversité

> 4^e journées de l'arbre en Périgord-Limousin, 11-14 août 2010

Pays invité d'honneur : le Japon

« Pour les Japonais, peuple agricole, la nature n'est pas un adversaire à vaincre mais une mère aimante, au sein de laquelle il est bon de s'assoupir » Nagisa Oshima

Contrairement à l'image que l'on en a, le Japon a gardé la plus grande partie de son territoire en forêt (68 %). Cette réserve sauvage est présente dans l'imaginaire de chaque japonais ; d'où la constante présence du végétal dans la vie quotidienne et dans les arts. De nombreux penseurs et artistes japonais tendent ainsi à illustrer leur identité culturelle par la forêt ; peinture, poésie et cinéma lui accordent une place qu'elle n'a plus chez nous, qui avons perdu la connaissance du monde végétal. C'est sous les arbres cathédrale de la forêt japonaise que Malraux s'est exclamé : « J'ai rarement été aussi ému par la nature ! » Oui, le regard que posent les Japonais sur leurs paysages, leurs herbes et leurs bois, leur gratitude envers la nature, peuvent nous en apprendre long sur eux et sur nous.

Expositions, conférences, rencontres, projections de films, découvertes en forêt, les 4^e journées de l'Arbre vous invitent à une magnifique odyssée

forestière. Les films au programme de ces journées proposent une forme d'intime compréhension de la forêt. Avec les images de Hayao Miyazaki, Naomi Kawase et Nobuhiro Suwa vous serez conviés à des moments de symbiose avec les arbres, les végétaux qui donnent l'envie d'aimer la forêt, de prendre conscience de sa beauté et de sa fragilité et, au-delà, de fonder une volonté de conservation d'écosystèmes riches. Car là réside le véritable moteur de ces rencontres en Périgord : nous pensons que l'expérience de beauté artistique conduite sur le terrain, au plus près des préoccupations des publics (agriculteurs, forestiers, promeneurs, chasseurs, associations, scientifiques...) permet de motiver une protection d'objets naturels autrement condamnés.

Au programme des conférences, projections de films et expositions :

Mercredi 11 août : La pensée végétale du Japon

Jeudi 12 août : Paysage et Biodiversité

Vendredi 13 août : Œuvres de bois

Samedi 14 août : Paysages, forêt

Jean Mottet

16. Le GIEC après Copenhague

> « Les Mardis de l'ENS, l'A-Ulm et l'AIGREF » conférences du 9 mars 2010.

En forme de rappels

Jean Jouzel¹² était déjà venu parler le 4 septembre 2007 aux « Mardis de l'AIGREF » du « changement climatique » : en tant que glaciologue, géochimiste de spécialité d'origine, il avait d'abord parlé des « climats du passé » en Antarctique et Groenland, la clé selon lui pour savoir anticiper les changements climatiques, avant d'aborder son sujet, avec les questions posées au sein du GIEC : *l'homme influence-t-il le climat ? , y a-t-il réchauffement de la Terre, et à*

quelle vitesse ? , à quoi ressemblera le climat de demain ?...

Il avait d'abord rappelé que le véritable métronome des changements climatiques était la position de la terre sur son orbite qui provoque la modification de l'ensoleillement. Ensuite la présence d'une atmosphère terrestre qui provoque un bon effet de serre (avec la vapeur d'eau, le gaz carbonique et le méthane), car elle permet la vie sur la terre sous réserve que son taux n'augmente pas trop : le CO₂ pose problème à cause de sa longue durée de vie dans l'atmosphère par rapport au méthane, il est ainsi *le premier responsable de l'augmentation de l'effet de serre*. Le réchauffement n'est pas non plus homogène sur la planète, c'est l'antarctique qui se réchauffe le plus, par conjonction de la diminution de la glace de mer et de la raréfaction de l'enneigement qui réfléchissent naturellement une part importante des rayonnements solaires.

Le groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat ou GIEC – créé en 1988 à

¹² Glaciologue et écologue, Jean Jouzel est surtout connu comme vice-président du GIEC et co-président du groupe de travail n°1 du Grenelle de l'environnement, « lutter contre les changements climatiques et maîtriser la demande d'énergie » ; il est directeur de recherche au Laboratoire des sciences du climat (CEA-CNRS) et ancien directeur de l'Institut Pierre-Simon Laplace qui fédère six laboratoires de recherches, le nouveau directeur Hervé Le Treut, étant lui aussi membre du GIEC et de l'Académie des sciences.

l'initiative de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), et présidé depuis 2002 par le chercheur indien Rajendra K. Pachauri –, est actuellement composé de *trois groupes de travail* :

- Aspects scientifiques du système climatique et de l'évolution du climat ;
- Vulnérabilité des systèmes socio-économiques et naturels aux changements climat, conséquences négatives et positives de ces changements, possibilités d'adaptation ;
- Solutions pour limiter les émissions de gaz à effet de serre ou atténuer les changements ;

Le constat d'un réchauffement avéré n'est plus contesté : dilatation des océans de +200 mm en 100 ans, enneigement diminué de 2 millions de km² en 50 ans, les travaux de B. Seguin à l'INRA ont montré que les vendanges ont pris 3 semaines d'avance en 50 ans.

Sur la question du rôle des activités humaines dans ce réchauffement, le GIEC a évolué lentement : *1990 on ne sait pas, 1995 peut-être, 2001 probablement* (2/3 des membres), *2007 très probablement* (9/10 des membres).

La modélisation permet aux scientifiques de faire des prévisions jusqu'en 2100, selon différents scénarii ; pour les précipitations on prévoit « probablement » plus de précipitations intenses, plus de régions affectées par la sécheresse, plus de risques d'inondations ailleurs, plus de cyclones tropicaux intenses aussi.

Pour ralentir ce réchauffement climatique, ce sont les causes et effets relatés par le GIEC qui posent problème, – « *la fourchette la plus probable d'augmentation mondiale de la température se situe entre 1,8°C et plus de 4°C d'ici à 2100* » – il importe donc *de stabiliser les gaz à effet de serre (GES) en diminuant leurs émissions de moitié d'ici à 2050*, tout en faisant en sorte que les écosystèmes s'adaptent au changement, et maintenant aussi la capacité de production alimentaire.

Conférence du 9 mars 2010 de Jean Jouzel : le GIEC après Copenhague

En fait, alors que le GIEC venait de lancer début 2010 l'appel à auteurs pour son cinquième rapport prévu à l'horizon 2014, Jean Jouzel a souhaité revenir devant le même public pour y faire le point sur les attaques des « climato-sceptiques ». Bien au-delà de celles de Claude Allègre, géochimiste comme Jouzel, dans son livre « *l'Imposture climatique ou la Fausse Ecologie* » (Plon), beaucoup d'autres se développent maintenant contre le GIEC,

notamment avec l'affaire dite du « Climategate » : le piratage de courriers électroniques parmi des chercheurs du réputé *Climate Research Unit* (Université britannique d'East Anglia), et leur diffusion sur le net mettraient en cause les méthodes de climatologues donc le GIEC a repris les résultats.

Le conférencier rappelle donc que *la présente augmentation de la concentration en GES dans l'atmosphère ne peut être contestée*, mais aussi qu'à l'échelle du Quaternaire, la reconstitution des températures passées montre que *leur évolution a précédé de 800 ans celle de la concentration en CO₂¹³*. Il renouvelle avec de nouveaux exemples, toujours arctiques, que le réchauffement constaté est global et durable, et souligne notamment que, même si la France vient de connaître une succession d'hivers rigoureux, à l'échelle mondiale le mois de janvier 2010 est le plus chaud jamais enregistré après celui de 2007, « *il ne faut pas regarder le climat par le petit bout de la lorgnette* »...

De même, si l'on recherche les sources de ce réchauffement, il ne s'agit pas de comparer un passé pré-industriel à la situation actuelle, mais un ensemble de modèles climatiques validés qui mettent en évidence le rôle essentiel des GES d'origine anthropique.

Le climat futur – selon les trois scénarii du GIEC, B1, A1B, A2 – est déjà joué en raison de l'inertie de la machine climatique à l'horizon 2030, et le réchauffement des prochaines décennies donc inéluctable : *il affectera essentiellement les hautes latitudes de l'hémisphère nord* et sera plus modéré ailleurs, *mais avec un renforcement de la fréquence et de la force des événements extrêmes*, sécheresses, inondations, vagues de chaleur..., avec en prime *l'acidification des océans* aux conséquences encore difficiles à apprécier.

Le GIEC a reconnu deux erreurs dans son dernier rapport : la première, une simple coquille, la disparition des glaciers himalayens annoncée en 2035 au lieu de 2350, la seconde une erreur de citation ; toujours selon Jouzel, le « climategate » ne représenterait qu'une « astuce » (trick) d'un climatologue, faisant partie d'une méthodologie « parfaitement transparente » et non d'une manipulation de données..., « *aucune de ces controverses ne remet donc sérieusement en cause les conclusions des travaux du GIEC, les sources d'incertitudes bien réelles étant l'objet de recherches* »,... bref, circulez il n'y a rien à voir !

¹³ Mais les scientifiques climato-sceptiques en font la preuve irréfutable que ce n'est donc pas le CO₂ qui pilote le réchauffement ; et pourquoi par ailleurs ne pas s'être intéressé dans les modèles aux deux autres GES, la vapeur d'eau et le méthane ?

Conclusions

La climatologie est une science encore jeune qui reconnaît ses limites et l'estimation de ses incertitudes, lesquelles ne devraient pas remettre en cause la mise en place de politiques climatiques concentrées sur la réduction des GES et l'adaptation aux changements inévitables.

Cependant, les controverses à propos du GIEC n'ont pas cessé de se développer, depuis l'échec de la conférence de Copenhague de décembre 2009 à s'accorder sur un panel de mesures écologiques proposées par le GIEC : dans la suite logique de la feuille de route du sommet de Bali en 2007, elles étaient censées permettre aux émissions globales de GES de commencer à décroître à partir de 2015, *c'est presque jusqu'à leur principe même qui a été remis en cause, même si la crise économique y et sans doute aussi pour quelque chose.*

Le courant des climato-sceptiques a repris récemment de la vigueur aux USA, ils lancent une *contre offensive scientifique* autour du Heartland Institute de Chicago, cependant accusé d'être « à la solde des grands lobbies industriels » : il n'y aurait, selon Don Easterbrook, Professeur émérite à la Western Washington University et Fred Singer, climatologue enseignant les sciences environnementales à l'Université de Virginie, aucune cause reliée aux activités humaines dans ce réchauffement maintenant achevé et qui ne devrait reprendre que vers 2030 (sic). Plus sérieux, le Conseil interacadémique, organe consultatif de 15 académies des sciences, aurait remis à l'ONU le 30 août un rapport sollicité aussi par le GIEC qui lui recommande de « *réformer complètement sa structure de direction* ».

Plus près de nous, l'Académie des Sciences française sollicitée par Valérie Pécresse, Ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur pour un rapport sur « *le changement climatique ?* » vient de publier le 28 octobre 2010 ses habiles conclusions, désaveu des thèses climato-sceptiques et donc de Claude Allègre, l'un de ses membres, concluant donc au « *réchauffement entre 1975 et 2003* » mais restant prudent sur les évolutions précédant et suivant cette période, ne disant rien sur ce qui se passe depuis 2003, ni des évolutions futures du climat, se gardant bien surtout de la moindre allusion au GIEC¹⁴.

¹⁴ Vincent Courtillot, directeur de l'Institut de physique du globe, estime qu'il s'agit d'un rapport de compromis raisonnable, mal résumé par la presse, qui souligne qu'il existe des « *divergences et des incertitudes* » sur les facteurs influençant les climats, ce qui n'était pas le cas il y a quatre ou cinq ans. Et Claude Allègre

Un GIEC donc maintenant affaibli, contesté et sous haute surveillance, ce qui ne va pas favoriser la prise en compte de ses propositions, un coup d'arrêt (préjudiciable à la planète ?) au niveau international, sans doute jusqu'en 2014 au moins, en tout cas jusqu'au prochain sommet ?

Et faut-il pour terminer rappeler au moins les dix signaux d'alerte écologiques¹⁵ :

- l'océan s'acidifie, le plancton maigrit,
- l'Arctique entre en débâcle,
- l'Amazonie s'assèche et libère du carbone,
- l'Antarctique s'adoucit,
- du méthane s'échappe de l'océan,
- la mer monte de plus en plus vite,
- la fonte des glaciers s'accélère,
- la salinité baisse, indice de modification des courants marins,
- la sécheresse s'aggrave, est-ce du à la seule déforestation ?,
- l'avancée des saisons bouleverse les migrations de la faune et la flore...

Mais on pourrait également parler d'abord de la raréfaction de l'eau et de la nourriture pour les hommes sur la planète comme le souhaiteraient les climato-sceptiques, et rappeler que le climat n'a pas cessé d'évoluer sur la terre après l'apparition de la vie, et bien avant la venue des hommes. Est-ce bien lui la première priorité, ou est-il seulement l'« accroche d'un nouveau parti politique », une nouvelle utopie qui pourrait détruire les hommes en voulant toujours les sauver ?

Jean-Claude Guérin

d'ajouter qu'« *il y a de grandes incertitudes sur l'avenir du climat et [que] le rôle exact du CO₂ et du soleil n'est pas démontré* ».

¹⁵ D'après la revue *Sciences et avenir*, mai 2009, p. 14-15.

*COMPTES
RENDUS
D'OUVRAGES*

*GROUPE
D'HISTOIRE
DES FORÊTS
FRANÇAISES*

17. Histoire des parcs nationaux : comment prendre soin de la nature ?

> Raphaël Larrère, Bernadette Lizet, Martine Berland-Darqué (coord.), *et al.*, *Histoire des parcs nationaux*. Paris, Editions Quae, MNHN, 2009, 236 p.

L'avant-propos du directeur de l'établissement public « Parcs nationaux de France » rappelle que la loi de 1960 a permis de créer six parcs nationaux de 1963 à 1979 (Vanoise, Port-Cros, Pyrénées, Cévennes, Ecrins, Guadeloupe) et un en 1989 (Mercantour), avant la rénovation de la loi en 2006, qui a permis entre autres la création en 2007 des deux derniers (Guyane et Réunion)¹⁶ : selon lui depuis, les « parcs nationaux à la Française sortiraient d'une longue crise d'identité », et « les résultats présentés ici se situeraient dans la continuité des travaux en sciences sociales amorcés par Emile Leynaud en 1985 ». « Mais l'ouvrage aborde aussi l'histoire des idées qui soutient l'aventure des parcs nationaux » : quels type de nature et de paysage devraient-on y conserver ou favoriser ? bien que le loi de 2006 ne soit pas plus éclairante que celle de 1960 sur le sujet ; il trouve donc très importante la conclusion de Raphaël et Catherine Larrère sur « l'évolution des idées sur la conservation de la nature » et le triomphe à ce jour de la biodiversité.

L'introduction de l'ethnologue Bernadette Lizet, se réfère également à Emile Leynaud, ancien directeur du parc des Cévennes, puis inspecteur général au ministère de l'Environnement, trop tôt disparu, pour mettre en exergue la formule « Faire en sorte que le territoire des autres devienne le territoire de tous ». Se référant également à Larrère, elle considère que si les parcs nationaux sont à la recherche d'une nouvelle identité, « la gestion de la biodiversité allait permettre d'entrer dans une phase pacifiée de leur histoire » et constate aussi qu'« en dehors des Cévennes les chercheurs en sciences sociales ont peu travaillé sur les autres parcs nationaux » (sans doute parce qu'il était le seul « habité » des parcs métropolitains ?).

Elle évoque ensuite la première partie consacrée à l'histoire « intense et complexe » des parcs

¹⁶ Commentaires : la mise à l'enquête publique du dossier pour la création d'un nouveau parc national, celui des Calanques près de Marseille est prévue pour le début 2011, mais il ne faut jamais « vendre la peau de l'ours... », puisque le projet de parc des Pyrénées ariégeoises, à l'enquête dans la fin des années 1970 - début 1980 n'a jamais abouti, cette dernière ayant mis en évidence l'opposition totale des collectivités et populations concernées ; et il en est allé de même, pour les deux premiers projets du parc marin de l'Iroise, remplacé par un projet de parc naturel traité par Véronique Van Tilbeurgh, ainsi que pour le premier projet Mercantour, qui repris, a pu enfin aboutir.

nationaux, « les liens entre savoir et pouvoir » : les Cévennes, qui, avec « la reconnaissance des savoirs et des compétences gestionnaires locales sur la nature »..., « ouvrirait ainsi la voie d'une cogestion qui n'évite pas les conflits, mais favorise le compromis » avec des personnels de parc le plus souvent étrangers au pays qui, malgré leurs diplômes ne comprendraient pas les points de vue locaux (sic : domaine réservé des ethnologues et sociologues ?) ; elle termine avec ce qu'elle appelle « le fil rouge du pastoralisme » et sa stratégie très aboutie en Cévennes, avant de conclure un peu curieusement que « les grands animaux domestiques occupent le devant de la scène », jouant dans les parcs un rôle paysager avec les animaux sauvages qu'il faudrait éviter de vouloir trop contrôler ou « techniciser » selon Micoud et Larrère, laissons les donc pulluler, car « où ailleurs faire la part de la nature ? » (citation de la conclusion des Larrère).

Nous venons seulement de rendre compte des 20 premières pages sur 236, il est donc impossible de continuer de la même manière pour les 11 articles qui constituent, avant la conclusion, les deux parties du corps de l'ouvrage¹⁷.

La première partie, « Les parcs nationaux en perspective historique », est composée de 6 articles, le premier, apparaissant le plus important, car le plus général.

R. Larrère y retrace « l'histoire des parcs à la Française », née après la guerre 1939-1945 à la fois de l'exode rural et du développement des stations de sports d'hiver qui frappent la haute montagne : l'ambition est donc d'obtenir un « *tourisme respectueux des paysages, curieux des folklores locaux et désireux de se ressourcer au contact de la nature et des usages montagnards* » en associant à l'agriculture paysanne en perte de vitesse, l'accueil d'une population avide d'espaces naturels, belle utopie datée qui aboutit donc, à partir des avant-projets de la Vanoise, à la loi du 22 juillet 1960 élaborée à la direction

¹⁷ L'ouvrage a été rédigé par : Raphaël Larrère, Bernadette Lizet, Martine Berland-Darqué (deux sociologues, une ethnologue, coordinateurs et contributeurs), Karine-Larissa Basset, Julien Banc, Sophie Bobbé, Muriel Charlier-Kerbiguet, Richard Dumez, Catherine Larrère, Isabelle Mauz, Jean-Marie Petit, Marie Roué, Adel Selmi, Véronique Van Tilbeurgh, une historienne, un ethno-écologue, un philosophe, le directeur de Parcs nationaux de France, tous les autres sociologues ou anthropologues.

générale des Eaux et Forêts par Yves Bétolaud¹⁸ : au cœur du parc, une « zone centrale » protégée des atteintes humaines et d'aspect naturel, réglementée par la direction du parc, autour « une zone périphérique » tampon qui doit accueillir activités économiques et aménagements touristiques exemplaires, « une loi en avance sur son temps », mais qui dresse les chasseurs jaloux de leurs prérogatives contre les protecteurs de la nature, opposés de leur côté aux stations de sports d'hiver en zone périphérique... ; dans cette zone périphérique le directeur du parc n'a pas autorité, il ne peut que tenter d'y mener une *politique contractuelle*, en persuadant les acteurs économiques et surtout les populations souvent hostiles, ainsi dans les Basses-Cévennes surtout gardoises et autour de l'Aigoual, alors que les éleveurs des Causses et du Mont Lozère acceptent de coopérer.

Larrère développe les spécificités de la zone centrale du parc des Cévennes qu'il connaît particulièrement bien puisqu'il l'a étudié à partir de 1985 avec son équipe de sociologues de l'INRA Rungis : elle est habitée, et donc avec des activités économiques autres qu'agricoles et pastorales, et la direction du parc doit d'abord convaincre pour pouvoir faire, ainsi qu'elle procède dans les zones périphériques des autres parcs ; c'est une des raisons pour lesquelles on y préfère, comme premier directeur, un forestier proche de la retraite Alexis Montjauze, ingénieur général – retour du service de Défense et Restauration des Sols d'Algérie (DRS), et donc habitué dès longtemps à convaincre les populations locales d'abord, avant de pouvoir intervenir pour travailler ensuite – au jeune ingénieur de talent qui avait su malgré tout mener à bien le projet, Pierre de Montagnac de Chauvance¹⁹.

Larrère parle ensuite d'« une certaine convergence » à partir de 1990 pour la gestion des parcs, dans une ambiance plus apaisée avec le passage de la protection de la nature à la gestion de la diversité biologique grâce aux transformations des activités agricoles, avant d'aborder les dispositions de la loi de 2006 : les zones centrale et périphérique changent

d'appellation devenant « le cœur du parc » (il peut y en avoir plusieurs) qui bénéficie d'une *charte* (imposée, révisable tous les 12 ans), et « l'aire d'adhésion », définie par sa « *solidarité écologique* » avec le ou les cœur(s) du parc, où la charte est facultative pour les communes (ou parties), qui s'engagent alors à y appliquer les orientations et les règlements d'urbanisme ; les collectivités territoriales disposent désormais de la moitié au moins des sièges du conseil d'administration, assisté d'un conseil scientifique (au lieu du comité scientifique auparavant), composé de personnalités qualifiées. L'auteur termine par un long couplet sur « *les mémoires des parcs* ».

Nous ne ferons ensuite que citer les articles suivants, « *De la protection des paysages à l'expérimentation coloniale* » par Adel Selmi, « *Le cas du parc de la Vanoise et des réserves naturelles de Haute Savoie* » par Isabelle Mauz, qui rend un hommage appuyé au forestier Gilbert Amigues, « *Cévennes, des projets de territoire contrastés (1950-1960)* » par Karine-Larissa Basset, « *Histoire de la création du parc national des Pyrénées* » par Sophie Bobbé, « *La difficile gestation d'un parc marin* », ex-projet de parc national de la mer d'Iroise, en gestation non encore achevée, par Véronique Van Tilbeurgh.

La deuxième partie, « *Savoirs, manipulations et visions de la nature* » commence par trois articles inspirés par le parc national des Cévennes (PNC), dans l'ordre de l'ouvrage, « *Construction des savoirs locaux et cogestion dans le parc national des Cévennes* » par Marie Roué, avec l'exception française contre l'« autochtonie » et les « authentiques du parc » pour l'élevage, dont « *l'exemple des agneaux de parcours* » détaillé à la suite par Julien Blanc, enfin « *Le rôle des feux pastoraux dans un espace protégé* » par Richard Dumez qui disserte « des feux dommageables aux feux utiles » respectueux de la biodiversité, avant de se pencher sur les feux des éleveurs, partiellement consensuels dans le parc, dans la mesure où ils aident à maintenir des milieux ouverts.

Les deux derniers articles traitent « *Des animaux, objets et acteurs de la gestion environnementale du parc national des Pyrénées* » par Sophie Bobbé, ou comment tenter de dégager un minimum de consensus entre défenseurs des faunes domestiques (éleveurs) et sauvages, la forêt insuffisamment associée restant le parent pauvre comme dans les Cévennes, le dernier allant encore plus loin avec « *Les Alpes, de la société de la vache au parc animalier* » par Isabelle Mauz, avec le désarroi des éleveurs et

¹⁸ Ensuite Chef de la division de la Protection de la nature (1961-1965), puis chef du Service de l'espace naturel (1966-1971), chef du Service des Forêts qui remplace la direction (1971-1974), directeur général de l'ONF (1974-1982), membre associé du Muséum, Président de la Société nationale de Protection de la nature. Il termine sa carrière comme vice-président du Conseil général du GREF (1987-1991).

¹⁹ L'autre raison pouvant être sa confession catholique, pour un pays encore dominé par les huguenots ?

agriculteurs locaux face à la grande faune sauvage, ongulés, grands carnivores et rapaces, de plus en plus variés et nombreux, on parle déjà à leur sujet de « zoo idéal » et d'« éco-zoo-technies » performantes, et bien sûr une fois de plus la sauvegarde de la forêt est oubliée.

La conclusion de l'ouvrage consiste en une réflexion à deux voix du couple Larrère, « Du principe de naturalité à la gestion de la diversité biologique » : les parcs français – qui ne préservent pas la « wilderness » comme leurs homologues américains, lesquels proscrivent en même temps les activités productrices – essaient d'associer à la protection de la nature un certain développement économique : ils ont été conçus selon l'écologie classique, dite aussi écosystémique, pour protéger des oeuvres humaines les milieux encore sauvages, selon le « principe de naturalité » (Louis Olivier, ancien directeur du parc du Mercantour) qui pose le « climax » en écosystème idéal vers lequel doit tendre la bonne gestion de ces milieux.

Mais un nouveau contexte scientifique remet en cause depuis les années 1990 cette notion statique du climax : dans cette nouvelle conception dynamique de l'écologie, à partir du constat que *même sans intervention humaine, l'intégrité des écosystèmes peut être remise en cause par la seule nature et les équilibres alors rompus*, il semble sans que ce soit encore tout à fait scientifiquement validé, que la diversité biologique jouerait un rôle primordial dans l'adaptabilité des populations et des milieux aux modifications « naturelles » de leur environnement, on passerait donc ainsi de la gestion durable à l'adaptabilité durable. Il s'agit là en fait d'une nouvelle façon, moins statique de préserver la nature qu'avec la restauration d'un climax souvent rêvé mais peu entrevu : les conséquences sont importantes pour la protection des espèces, car elle devient sans objet si certaines s'avèrent incapable de s'adapter à des modifications « naturelles » de leur environnement et, s'agissant par exemple de la destruction des milieux qu'elles exploitent, on peut sentir que la controverse n'est pas loin quant à une éventuelle main de l'homme. On pourrait voir également rebondir le débat sur les causes réelles du réchauffement climatique et du dérèglement des climats constatés.

Mais on voit bien surtout, ainsi que le font remarquer les époux Larrère, – elle philosophe, lui sociologue venu à l'écologie – que *les activités des parcs se sont longtemps orientées vers la défense d'espèces en danger*, donc à ce titre « remarquables », alors que « la nouvelle donne invite, à se préoccuper d'une nature plus banale »

de ce fait plus difficile à cerner, mais aussi à des actions nouvelles à entreprendre, sur lesquelles le consensus souhaité dans les parcs va devenir plus difficile à mettre en œuvre, avec la gouvernance locale qui s'instaure sans bruit depuis la loi de 2006.

Difficultés d'évaluation, de « gestion en partenariat », beaucoup de questions se posent encore, ce n'est pas encore demain que la vie dans les parcs deviendra un « long fleuve tranquille », wilderness quand tu nous tiens.

Plus que d'un ouvrage collectif, il s'agit en fait d'une succession d'articles distincts, encadrés par un avant-propos et une introduction qui tentent d'en justifier le titre, puis une conclusion très axée sur la biodiversité dont elle retrace les péripéties au cours des cinquante dernières années, en se gardant de conclure un « débat qui est loin d'être clos » : un ouvrage dominé par la forte personnalité et les idées de Raphaël Larrère, à l'évidence coordinateur principal sinon concepteur et maître d'œuvre, en conséquence un ensemble trop axé sur le parc des Cévennes pour constituer une histoire équilibrée des parcs français.

Mais on peut aussi au-delà s'interroger : la biodiversité, devenue avec le temps « norme pour l'action » et « critère d'évaluation des évolutions », ne serait-elle pas devenue aussi une « tarte à la crème », à force d'être mise à toutes les sauces, avec ses définitions multiples, presque une par auteur ? Certains écologues ne sont-ils pas tout simplement en train de basculer dans un écologisme politique, où les parcs nationaux deviendraient enjeux de pouvoirs ou contre-pouvoirs locaux ?

On peut enfin sur le même sujet, lire avec intérêt les réflexions de Christian Levêque, membre de l'Académie d'Agriculture de France, dont je citerai simplement la conclusion²⁰ : « *un ouvrage certes intéressant, mais qui ne me semble pas poser clairement les questions sur l'avenir des parcs dans un contexte de changement global* » (gouverné selon Lévêque par le climat ou les activités agricoles ?), « *ni apporter des pistes de réponse au-delà d'une certaine crispation sur le passé. Or la société a le droit de se poser la question, ici comme ailleurs : A quoi et à qui servent les parcs ? Il y a certainement des réponses recevables, mais dans une dynamique du changement, pas du statut quo* ».

Jean-Claude Guérin

²⁰ C.R. Acad. Agric. Fr., vol. 95, n°5, p. 93-94.

18. Forêts de protection contre les aléas naturels : diagnostics et stratégies

> Freddy Rey, Jean Ladier, Antoine Hurand, Frédéric Berger, Guy Calès, Sylvie Simon-Teissier, *Forêts de protection contre les aléas naturels : diagnostics et stratégies*. Versailles, Editions Quae, coll. Guide pratique, 2009, 111 p.

De nombreuses forêts de montagne en France sont issues de la politique de restauration des terrains de montagne (RTM) qui a représenté à la fin du XIX^e siècle un grand investissement national en termes de reboisement et de génie civil. Au début du XXI^e siècle, le rôle protecteur de la forêt en montagne revient au premier plan et soulève bien des questions notamment les conséquences de l'instabilité actuelle de ces forêts artificielles sur leur renouvellement : quelle adaptation du couvert végétal face aux aléas ? Quels niveaux d'urgence dans les actions à mener pour maintenir l'efficacité de la fonction de protection contre les risques naturels ? Quelle part de la fonction de protection lorsque cela est possible ?

Aujourd'hui un débat s'anime autour de deux stratégies très différentes : le maintien de l'état boisé des terrains reboisés artificiellement à la fin du XIX^e siècle ou, au contraire, une politique minimaliste qui ne fait plus de la recherche d'un couvert à trois strates (herbacée, arbustive, arborescente) le système idéal, mais fait plutôt intervenir la notion de seuil pour une couverture végétale susceptible de prendre le relais tout en conservant une efficacité suffisante dans la lutte contre l'érosion. Autrement dit, quand et où faut-il maintenir une sylviculture conservant un objectif de production (même subordonné aux contraintes de la protection), quand et où peut-on laisser la forêt évoluer spontanément, en réduisant les interventions au strict minimum ?

D'autre part, la pression touristique accrue en haute et moyenne montagne renforce les enjeux liés à la fonction de protection des forêts RTM, mais explique aussi leur complexité croissante dans un rapport au territoire forestier prenant en compte d'autres dimensions (écologique, paysagère, récréative). Cela impose une approche multifonctionnelle des territoires forestiers montagnards concernés par des enjeux de protection forts.

Les éditions Quae viennent de publier un ouvrage sur le sujet qui est, en fait, un guide pratique de gestion des terrains forestiers montagnards issus de la politique de RTM offrant une série de fiches techniques opérationnelles appliquées aux Alpes du Sud françaises permettant d'abord d'élaborer les méthodes de diagnostic pour la description des aléas naturels et des peuplements forestiers (Partie 1), ensuite de développer des stratégies

pour la gestion des peuplements forestiers afin de pérenniser ou d'améliorer le rôle des acquis de protection contre les aléas naturels (Partie 2).

Si les fiches techniques de ce guide pratique permettent d'avoir une perception d'ensemble tant à l'échelle de l'aléa qu'à l'échelle du peuplement forestier, elles offrent en même temps la possibilité de prendre des décisions d'actions et de gestion à un niveau plus fin, et par conséquent d'apprécier les enjeux (sans se limiter aux relations croisées entre peuplements, aléas et risques) au niveau des unités de terrain de taille variable. Dans des milieux montagnards très hétérogènes comme ceux des Alpes du Sud où l'on rencontre des types de stations très différentes où les peuplements végétaux connaissent une histoire différenciée, l'unité de gestion ne correspond plus de nos jours à la parcelle, simple cadre de référence, mais à des surfaces, de taille plus réduite, définies par des types d'actions sylvicoles ou au contraire laissées à leur évolution naturelle. Ce découpage infra-parcellaire est mis en place en tenant compte, ce qui est nouveau, des *unités fonctionnelles d'aléas*. Ces unités fonctionnelles sont de dimension très variable en fonction des types d'aléas : couloirs d'avalanche (tenant compte des répercussions en aval), zones sensibles à l'érosion superficielle (nature des terrains, efficacité variable du couvert végétal), zones affectées par les laves torrentielles (lits torrentiels, cônes de déjection), zones affectées par des glissements de masse, zones affectées par des chutes de blocs, etc. Une unité fonctionnelle d'aléa (UFA) est une surface de terrain qui se décompose en trois zones distinctes de genèse, de manifestation (déclarée ou potentielle) et d'extinction d'un aléa. Ces trois zones correspondent par conséquent à l'évolution spatiale d'un phénomène avec respectivement une zone de départ, de transit et d'arrêt. Les limites d'une UFA se calent sur les limites des peuplements forestiers.

A côté des UFA, le guide présente également des unités élémentaires de peuplement (UEP) qui correspondent à des zones définies par la nature de la formation végétale (peuplement forestier, lande et pelouse, terrain peu végétalisé) et, pour un peuplement forestier, par le type de composition en essences arborées. Chaque UFA et

UEP fait l'objet d'une cartographie à une échelle fine (1/10 000 à 1/25 000).

Les méthodologies d'analyse présentées dans ce guide pratique, à partir des UFA et UEP appliquées aux Alpes du Sud françaises, peuvent être sans difficulté transposées aux peuplements forestiers et non forestiers (pelouses et landes d'altitude, terrains peu végétalisés ou minéraux)

des Alpes du Nord et des Pyrénées dans la mesure où des règles d'intervention sont déclinées par aléa et par type de formation végétale.

Cet ouvrage publié entièrement en couleur, de lecture rapide, s'adresse donc à un public averti et spécialisé dans la gestion forestière de montagne voire de l'aménagement forestier.

Marc Galochet

19. Sociétés bocagères et pratiques forestières

> Gras Maria-Carmen, *Sociétés bocagères et pratiques forestières. L'exemple de la forêt de Saint-Sever, XVII^e-XIX^e siècles*. Paris, Office National des Forêts, coll. Les Dossiers Forestiers, n°20, 2009, 202 p.

En matière d'histoire des forêts, la monographie de massif reste un genre fondamental, préalable indispensable à toute tentative de synthèse ou de généralisation. Elle peut être l'œuvre monumentale d'un auteur pionnier : citons par exemple Oliver Rackham brossant l'histoire de la forêt de Hatfield, ou Gérard Houzard celle des forêts de Brix, Andaines et Ecouves. La monographie peut aussi être entreprise à l'occasion d'un travail universitaire de Master et le résultat peut alors être suffisamment solide pour justifier une publication. C'est ainsi que la collection « Les Dossiers Forestiers », qui comptait déjà parmi ses titres l'histoire de la forêt de Saint-Antoine réalisée par Emmanuel Garnier, vient de s'enrichir d'une seconde monographie historique, adaptée d'un mémoire de maîtrise en histoire soutenu en 2004 sous la direction du même Emmanuel Garnier. Il s'agit du travail de Maria-Carmen Gras portant sur une petite forêt domaniale du bocage normand, la forêt de Saint-Sever (Calavdos).

Comme d'habitude dans cette collection, l'ouvrage est bien publié, dans un format qui permet l'intégration de documents nombreux, souvent en couleurs, dans un format très lisible. On peut regretter au passage que la présentation des schémas, croquis et cartes n'ait pas été améliorée pour la publication ; ce qui était acceptable pour un mémoire de maîtrise l'est moins dans un ouvrage destiné à être largement diffusé. Le dessin vectoriel devrait absolument entrer dans la panoplie des outils de l'historien, de la même façon qu'il a été pleinement intégré par les géographes ! De même, certaines expressions

et tournures de phrases portent davantage la marque de l'étudiant que celle du chercheur (« les droits d'usage, un ticket pour l'Eldorado », page 45). Sur le fond, bien entendu, il ne faut pas non plus attendre de cette publication la plénitude d'une recherche très ciblée : une maîtrise n'est pas une thèse. L'approche présentée est donc assez éclectique, exploratoire, ce qui rend l'ouvrage plaisant à lire, bien qu'un peu frustrant sur le plan scientifique. L'accent est néanmoins mis sur les aspects sociaux qui représentent, comme le titre le laisse entendre, le point fort du travail de Maria-Carmen Gras. La forêt de Saint-Sever est le support du travail des communautés bocagères environnantes, et d'une population de « gens des bois », pour reprendre l'expression consacrée depuis Tina Jolas et Françoise Zonabend. L'exploitation de l'espace boisé cristallise les rapports entre travailleurs de la terre et du bois, ou entre usagers, entrepreneurs proto-industriels, administrateurs du domaine royal et de l'Etat. Finalement, c'est l'industrie qui, suivant un processus sans doute assez courant dans la France du début du XIX^e siècle, semble sauver l'existence du massif menacé d'une aliénation qui l'aurait probablement conduit au défrichement.

L'ouvrage de M.-C. Gras sera finalement, pour les uns, une référence intéressante sur les forêts de l'Ouest, et pour les autres, une agréable introduction à l'histoire des forêts. Il contribue surtout à défendre la place des sciences humaines et sociales parmi les ouvrages édités par l'ONF, dans le cadre d'une collection dont le très large panel thématique doit être salué.

Xavier Rochel

20. Le bois et le sel

> Patricia Guyard, *Le bois et le sel. Gestion forestière et approvisionnement en bois des salines de Salins au XVI^e siècle*. Association des amis des archives de Franche-Comté 2 volumes, 480 p., 288 p. (à paraître). Préface de Denis Grisel, ancien Inspecteur général des Archives de France, directeur du Centre historique

des Archives Nationales de Paris. (Ouvrage à commander auprès de l'Association des Amis des Archives de Franche-Comté, Centre Pierre Mendès-France, 3 rue Beauregard, 25000 Besançon).

L'association des amis des archives de Franche-Comté achève de préparer l'édition d'un important recueil de documents sous le titre provisoire : *Le bois et le sel. Gestion forestière et approvisionnement en bois des salines de Salins au XVI^e siècle.*

Jusqu'à la diversification des moyens de transport et des énergies, la forêt locale a fourni l'essentiel du combustible nécessaire à la marche des usines à feu, notamment des salines du nord de l'Europe. Sans bois, sans forêts à proximité, sans un minimum d'organisation pour exploiter celles-ci et assurer leur régénération, il n'y avait ni usines ni possibilité de les faire perdurer. Le constat est évident. L'est infiniment moins la connaissance des modalités humaines, financières, sylvicoles, institutionnelles ou juridiques mises en œuvre pour garantir l'approvisionnement en bois de telles usines, tout comme la connaissance de leurs implications, nombreuses et implacables, sur la gestion et la viabilité économique de ces usines d'une part, sur les usages au bois multiples et concomitants d'une société rurale ou urbaine d'autre part, ou encore sur l'activité d'une partie de la population occupée à la coupe et au transport du bois, pour ne citer que quelques thèmes liés à cette question. Au-delà de données archéologiques, ou de précieuses mais rares et incomplètes descriptions techniques contemporaines des temps passés, seuls des documents de gestion peuvent dévoiler la réalité de tels rouages et leur puissance ; mais ils font souvent défaut avant ces trois derniers siècles.

Or, les deux principales salines comtoises, établies à Salins, la Grande Saunerie et le Puits-à-Muire, complémentaires et rivales à la fois, s'offrent à une telle étude dès la fin du XV^e siècle. Car, fait archivistique rare, malgré d'inévitables pertes, existent en nombre significatif les archives de ces deux usines dont les modes de propriété, de gestion, d'approvisionnement en bois diffèrent, que confortent encore des archives de leurs propriétaires respectifs et des institutions qui les contrôlaient, qui jugeaient leurs différends ou qui coopéraient à leur fonctionnement. La place réservée au bois et à la forêt dans ces papiers prouve le caractère vital de la question pour la marche des deux salines ; et ces papiers, parfois austères, toujours complexes, rendent compte, jusqu'au paroxysme, des enjeux souvent concurrents de la propriété, de la conservation, des usages et de l'exploitation des bois sur un territoire peuplé et industriel. Dans une perspective de recherche locale mais aussi

comparative, cette publication vise à ordonner et présenter cette ressource archivistique et historique hors pair, riche de comptabilité d'entreprise ainsi que de visites et de réformes forestières où se lisent des pratiques empiriques et des principes d'aménagement forestier avant le milieu du XVI^e siècle.

Cette publication couvre la période la moins étudiée de l'histoire de la forêt en Franche-Comté, le XVI^e siècle et le début du XVII^e siècle. Elle se place en effet, chronologiquement, entre les principales publications de Pierre Gresser et de François Vion-Delphin, entre l'époque des ducs comtes Valois de Bourgogne et l'intégration au royaume de France, et à la suite, pour le XVI^e siècle, de quelques études des mêmes auteurs et des travaux pionniers de l'ingénieur des Eaux et forêts Lucien Turc, un peu oubliés. Historiquement, cela correspond à la plus grande partie de la période de souveraineté des Habsbourg sur la Franche-Comté, période dont les réalités sont encore loin d'être toutes connues. Dans la série des publications de documents des salines de Salins ou sur elles, elle fait suite à celle des pièces justificatives de la thèse de Max Prinnet, à celle des cartulaires de Côteaux et de Jean de Chalon sur Salins et du livre des rentiers du Puits-à-Muire, du XIII^e siècle, par René Locatelli et Henri Dubois, enfin à la récente publication du registre des délibérations de la Grande Saunerie de 1466 à 1481 par Catherine Bébear et Henri Dubois.

Si la publication des textes a été privilégiée, un appareil critique développé, de solides introductions et des annexes montrent la richesse comme les limites des documents très divers mis au jour. L'exposé de problématiques et la solution des problèmes d'interprétation de documents très divers accompagnent ainsi la livraison au public d'une matière organisée.

L'édition des textes et leur présentation avec des annexes se répartissent en deux volumes. Dans le volume d'édition (480 pages) qu'introduisent une préface de Denis Grisel, ancien directeur des Archives départementales du Doubs, et un sommaire, la répartition par objet des textes édités, en cinq chapitres, remet de l'ordre dans une matière dispersée dans plusieurs fonds d'archives, eux-mêmes disloqués par l'histoire mouvementée des salines et de leurs propriétaires. Les cinq chapitres sont les suivants : *réglementation des bois du comté de Bourgogne et réglementation des bois autour de Salins* (règlements et édits, projets et correspondance) ;

les mécanismes d'approvisionnement en bois de la Grande Saunerie (comptes généraux annuels, comptes rendus annuels des officiers de la grande saunerie au Parlement de Dole, marchés de bois de chauffage et de bois d'œuvre, comptes de bois livrés...); les *réformes des bois affectés à la Grande Saunerie* (ordonnances de Philippe Loyte, 1493-1506; tentatives de réforme des bois affectés, 1528-1540, notamment initiative des officiers de la Maison de Chalon pour réformer les seuls bois affectés appartenant à René de Chalon, 1536-1540, et qui devint le socle de la procédure et réforme générale de 1542; visite et réforme interne de tous les bois affectés par articles généraux et articles spécifiques à chaque bois, 1542, réforme qui fut reprise et complétée par ordonnance de Philippe II de 1566, ces deux réformes étant parallèles à des contrôles et à des réformes générales de la gestion de la Grande Saunerie); *l'approvisionnement en bois du puits à muire de Salins* (comptes annuels de 'vendeurs' et traités de vendage, 1488-1586; marchés d'achat de bois, fin XVI^e siècle, recensements de marchés 1588 et 1597, compte d'une demie-année de bail 1600 constitué en un recueil d'actes sur la marche du Puits-à-Muire et ses bilans de marchés de bois); *procès verbaux de visite des bois domaniaux des grueries de Franche-Comté, 1538*, et *Visite des bois de la Maison de Chalon en Franche-Comté, 1572*, où sont décrits les peuplements, les usages, les dégâts constatés dans les bois ou rapportés aux enquêteurs.

Le second volume (288 pages) s'ouvre sur une introduction générale composée d'un exposé des problématiques qui motivent l'édition, et des principes et modalités d'édition critique des textes. Suit la présentation historique et

archivistique des textes de chacune des cinq parties. Des tableaux d'identification des bois d'après les visites de 1542, 1538 et 1572, ainsi qu'un dossier de cartes permettent de situer bois et localités cités, et éventuellement les droits pesant sur eux, avant le recours à des cartes détaillées actuelles. Un dossier photographique présente quelques vues de documents édités et de forêts autour de Salins dans leur état actuel. Glossaire et lexique, et enfin bibliographie complètent les outils et références fournis au lecteur. On peut ainsi recourir aux informations portées en ce volume sur les textes édités au fil de leur lecture au premier volume qui offre, quant à lui, une immersion complète dans les textes originaux et inédits, accompagnés de leur seul appareil critique.

L'auteur de l'ouvrage, Patricia Guyard, fut successivement directrice adjointe des Archives départementales du Doubs, directrice des Archives départementales des Hautes-Alpes et actuellement du Jura. Dans ses divers postes, elle s'est occupée de la collecte et du classement des archives de l'ONF. En particulier, dans les Hautes-Alpes, elle a inventorié les archives du Service de restauration des terrains en montagne et publié deux études sur l'œuvre de ce service : *Des clichés, des plans et des mémoires : l'œuvre écrite et photographique de la R.T.M.*; et : *L'utilité et la pertinence de la recherche en archives sur les risques naturels*. La connaissance des dossiers de gestion forestière du Moyen Age à nos jours et celle du milieu forestier l'ont amenée naturellement à s'intéresser à ce cas salinois exemplaire d'économie forestière adossée à une production industrielle.

Denis Grisel

21. Mémoire des Vosges. Histoire, Société, Coutumes

> Revue *Mémoire des Vosges. Histoire, Société, Coutumes*, publiée par la Société philomatique vosgienne, n°18, intitulé *La forêt*, 2009, 68 p. (à commander à *La Philomatique Vosgienne*, local des associations, allée Georges trimouille, 88100 Saint-Dié-des-Vosges)

La Société Philomatique Vosgienne, une des nombreuses sociétés savantes du département des Vosges, publie une revue semestrielle intitulée *Mémoire des Vosges. Histoire, Société, Coutumes*. Le numéro 18, paru en avril 2009, est entièrement consacré à la forêt des Vosges. Même si elle n'a pas vocation à être une revue scientifique, au sens universitaire du terme, comme le rappelle le mot du président de la Société Philomatique, Monsieur Jean-Claude Fombaron²¹, les huit articles

consacrés à la forêt composant le numéro 19²², apportent des éclairages historique, géographique,

1870-1918 : contrebande, aspects inédits de l'histoire de la Grande Guerre dans l'Est.

²² Le n°19 contient en fait un neuvième article, écrit par Jeanne-Marie Saint-Ramond : « Longuicastro, Langestein, Pierre-Percée », qui conduit le lecteur à la découverte « de l'un de ces châteaux mythiques, proche de la frontière départementale. En ce lieu, la légende se mêle à l'histoire, dans un cadre naturel parlant aux sens. La promenade se termine sur un témoignage lapidaire émouvant, œuvre du sculpteur Sartorio, permettant de

²¹ Spécialiste de l'histoire populaire du XIX^e siècle et du début du XX^e, il étudie particulièrement la période

juridique, technique et culturel de la plus grande importance pour la compréhension de la forêt.

Ainsi, le numéro de la revue s'ouvre par un article historique de Madame Marie-Hélène Saint-Dizier²³, intitulé « La forêt, un capital sur pied à valoriser. Chronique des scies de la Valdange, du Moyen Âge à la Révolution ». Madame Marie-Hélène Saint-Dizier, s'appuyant sur les archives disponibles, resitue les communautés du ban d'Etival (arrondissement de Saint-Dié, canton de Raon-l'Étape), qui utilisaient la forêt grâce à une multitude de scies, positionnées notamment sur la Valdange, transformant ainsi la forêt en « usine à bois ». Elle retrace ainsi le statut de ces communautés et leurs vicissitudes, notamment au travers de la guerre en 1633, des famines de 1636-1637, puis de l'annexion de la Lorraine à la France en 1768, jusqu'à la suppression des scieries « sauvages », car non « nationales » et donc surnuméraires, par l'arrêté du 22 floréal an V (1797).

Ensuite, Monsieur Claude Marchal²⁴ traite des « Gruyers, forestiers et fauconniers, dans la prévôté de Bruyères aux XVI^e et XVII^e siècles ». Les ducs de Lorraine tirent en effet, aux XVI^e et XVII^e siècles, d'importants revenus de leurs forêts vosgiennes, gérées par des gruyers et officiers de gruerie, même si ces officiers ne sont pas toujours exempts de connivence avec les « mésusants » qu'ils doivent traquer. Monsieur Claude Marchal dresse également le portrait de la fonction de grand fauconnier, complétant ainsi sa galerie de portraits des notables ducaux de la prévôté de Bruyères.

Monsieur Jean-Pierre Husson²⁵ évoque ensuite « La Réformation forestière de 1750, dans la région de Saint-Dié des Vosges ». La seconde moitié du XVIII^e siècle, avec l'ancrage de la Lorraine dans la mouvance française, voit en effet appliquer aux forêts des maîtrises de Nancy, Lunéville, Saint-Dié, Epinal et Dieuze les principes de la Réformation. Une rationalisation des ressources et de l'exploitation forestière s'appuie sur une campagne cartographique sans précédent, base d'une réactualisation des limites des domaines forestiers aux statuts fluctuants. Monsieur Jean-Pierre Husson évoque ainsi les enjeux de la Réformation dans les Vosges et

constater la permanence à travers les siècles, de la vocation stratégique de sites tels que Pierre-Percée et la proche Chapelotte ».

²³ Retraitée, docteur ès sciences pharmaceutiques, ancienne professeur de toxicologie à l'Université Henri Poincaré-Nancy 1.

²⁴ Docteur en Histoire moderne, ancien professeur au lycée de Bruyères.

²⁵ Professeur des universités en géographie à l'Université Nancy 2 et membre du GHFF.

retrace les difficultés de son application dans les communautés disposées traditionnellement à dépasser les bornes.

Monsieur Raphaël Tassin²⁶ nous transporte ensuite dans le petit village de Deycimont, entre Bruyères et Epinal, à l'occasion de la reconstruction de l'église de Deycimont, « à l'origine d'un conflit intercommunautaire au début du XVIII^e siècle ». Puis, Monsieur Eric Tisserand²⁷ décrit « la filière bois dans le département des Vosges, un secteur industriel en construction (1790-1850) ». La démarche de l'auteur lui permet de dégager le degré d'organisation et de diversification de la filière bois, au début du XIX^e siècle. Il en resitue ainsi l'analyse dans le contexte de l'évolution des autres secteurs d'activité, notamment le textile.

Ensuite, Monsieur François Lormant²⁸ utilise un autre fonds iconographique traditionnel lorrain²⁹, la prolifique production de l'imagerie d'Epinal, pour traiter de « la représentation de l'arbre et de la forêt dans l'imagerie populaire ». L'article tente de mettre en évidence le rôle passif de décor que tient la forêt au XIX^e et au début du XX^e siècle, avant qu'elle ne s'anime et ne devienne actrice.

Messieurs Jean-Claude Fombaron et René Febert³⁰ nous convient enfin à l'étude des reboisements effectués dans les Vosges au début du XIX^e siècle. Devant les atteintes portées au domaine forestier à la fin du XVIII^e siècle : exploitations systématiques, communautés prédatrices, industries en pleine expansion, l'agriculture qui pousse au défrichement de parcelles forestières privées ou communales, ... des sursauts sporadiques aboutissent à des croisades pour le reboisement. Les initiatives privées sont alors distinguées et récompensées. Un plat au décor central peint, issu de la faïencerie de Rambervillers (par ailleurs industrie grande consommatrice de

²⁶ Etudiant en Master d'Histoire de l'art à l'Université Nancy 2, également diplômé en histoire et en archéologie. Il a entrepris des recherches sur l'architecture religieuse au XVIII^e siècle.

²⁷ Professeur agrégé d'histoire-géographie, doctorant à l'Université de Haute-Alsace, (CRESAT, Centre de Recherche sur les Economies, les Sociétés, les Arts et les Techniques).

²⁸ Docteur en Histoire du Droit, ingénieur de recherche au Centre Lorrain d'Histoire du Droit (EA 1142 CLHD, Nancy Université).

²⁹ Cf. Actes de la journée d'études 2009 du GHFF et l'article co-écrit avec Laurence Danguy (Université de Constance, Allemagne) : « L'arbre aux pendus, dans l'iconographie de Jacques Callot ».

³⁰ R. Fevert mène des recherches sur la production des anciennes faïenceries de l'Est de la France. Il a mis au point une méthode comparative qui permet d'attribuer une origine à certains produits céramiques, jusqu'à présents non localisés.

bois !), identifié par les recherches de Monsieur René Fevert, « représente un personnage de profil, évoluant dans un contexte sylvicole symbolisé par deux feuillus verdoyant. Il ne s'agit pas d'un bûcheron, compte tenu de son habillement. L'insigne de fonction est figuré par la hachette dont la tête devait comporter l'empreinte à marquer : il s'agit bien d'un forestier ». Ce plat permet de sortir de l'oubli le nom et l'œuvre bienveillante du brigadier forestier d'Epinal, Monsieur François Jeanpierre, « qui a exécuté à ses frais et de ses propres mains, entre 1828 et 1831, des semis de pins et de chênes sur une étendue d'un hectare huit ares, tout en étant par ailleurs l'auteur d'un traité sur le cubage des bois ».

Enfin, la revue se termine par un second article de Madame Marie-Hélène Saint-Dizier : « un épisode de la réforme des droits ancestraux pour obvier à la ruine des forêts ». Au travers d'un procès-verbal d'abornement de 1615, issu des archives de l'abbaye d'Etival, dans le ressort de l'Evêque de Metz. Elle resitue le contexte du bornage du bois de Beston et les démêlés multiples dont il a été le théâtre, des vagabondages porcins à la fourniture de bois. Au final, « le partage effectué en 1615 restreint le territoire de panage des habitants du ban d'Etival et de l'Evêché. Les forestiers chassent les « mésusants », qui s'aventurent là où ils sont devenus des étrangers ».

François Lormant

22. Le massif forestier, objet géographique

> Numéro thématique « Le massif forestier, objet géographique », *Revue Géographique de l'Est*, publié sous la direction de Jean-Pierre Husson et Xavier Rochel, vol. 49, n°2-3, 2009, <http://rge.revues.org/1869>

Ce numéro thématique de la *Revue Géographique de l'Est*, sous la direction de Jean-Pierre Husson et Xavier Rochel, membres du GHFF et géographes nancéiens, comporte un avant-propos, sept articles et trois comptes rendus de lecture, a été mis en ligne le 7 octobre 2010 à l'occasion du Festival International de Géographie à Saint-Dié, sur le thème « La forêt, or vert des Hommes ? Gestion, protection, exploitation durable ». La revue, créée en 1961, est aujourd'hui en ligne et consultable à l'adresse suivante : <http://rge.revues.org/>
Voici le sommaire :

Avant-propos

Jean-Pierre Husson, Xavier Rochel, « Le massif forestier, espace géographique et territoire »

Articles

Benoît Boutefeu, « Le massif forestier, objet de mise en scène »

Robin Degron, « L'espace de la politique forestière en question »

Marc Galochet, « Le massif forestier du dehors et du dedans : limites, marges et discontinuités de l'espace forestier »

Xavier Rochel, « Doit-on réhabiliter les milieux ouverts dans les massifs forestiers vosgiens ? Un

enjeu écologique et paysager revu par la biogéographie historique »

Murielle Georges-Leroy, Jérôme Bock, Etienne Dambrière et Jean-Luc Dupouey, « Le massif forestier, objet pertinent pour la recherche archéologique. L'exemple du massif forestier de Haye (Meurthe-et-Moselle) »

Claire Labrue, « Le massif, ses marges et la préoccupation d'enfermement de l'habitat. Exemple des Vosges du Nord »

Jean-Pierre Husson, « Le classement en forêt de protection du massif de Haye »

Comptes rendus

Jean-Pierre Husson, Boulier J., Simon L. *Atlas des forêts dans le monde. Protéger, développer, gérer une ressource vitale*. Paris, Editions Autrement, 2009, 80 p., préface de Wangari Maathai, prix Nobel de la Paix 2004

Philippe Vaillant, Grange J. *Nature. An Environmental Cosmology*. State University of New York Press, Albany, New York, 1997, 272 p.

Jean-Pierre Husson, Boutefeu Benoît. *La forêt mise en scène. Attente des publics et scénarios de gestion de la forêt*. Paris, L'Harmattan, collection Questions contemporaines, 290 p.

Jean-Pierre Husson

Consulter le site Internet du GHFF pour continuer à vous informer sur l'actualité du groupe et ses activités. <http://www.ghff.ens.fr>

23. Des milieux aux territoires forestiers

> Marc Galochet, Eric Glon (dir.), *Des milieux aux territoires forestiers. Mélanges en l'honneur de Jean-Jacques Dubois*. Arras, éditions Artois Presses Université, coll. Géographie, 2010, 403 p.

Tout juste deux ans après le colloque international « Des milieux aux territoires forestiers : itinéraires biogéographiques » organisé à Lille en octobre 2008 en l'honneur de Jean-Jacques Dubois, les mélanges ont été publiés aux éditions Artois Presses Université en novembre 2010 sous la direction de Marc Galochet et Eric Glon, organisateurs du colloque.

A l'occasion du départ à la retraite du Professeur Jean-Jacques Dubois, des collègues de toutes générations et de toutes disciplines, géographes, historiens, écologues, biologistes, phytosociologues, gestionnaires et ingénieurs forestiers, sont venus lui témoigner leur amitié et rendre hommage à cet éminent géographe qui a développé au cours de sa carrière un courant de recherche consacré à la biogéographie historique des forêts, contribuant à donner une stature scientifique singulière à l'école française de biogéographie.

Issus d'un colloque en son honneur, les textes réunis dans cet ouvrage illustrent des démarches scientifiques et des postures épistémologiques variées, reflétant la diversité des thèmes de recherche de la biogéographie française actuelle, qui accorde une grande importance à l'influence anthropique pluriséculaire sur les milieux forestiers. Cet ouvrage, destiné aux étudiants, enseignants, chercheurs ainsi qu'à tous ceux qui s'intéressent à l'environnement et plus particulièrement à la forêt, présente aussi des perspectives en ce début de XXI^e siècle en abordant des enjeux environnementaux nouveaux comme les questions de développement durable, de multifonctionnalité, de patrimonialisation ou de gestion intégrée des territoires.

Sommaire de l'ouvrage :

« Jean-Jacques Dubois et l'essor de la biogéographie historique »

« *in memoriam* Philippe Pinchemel, un hommage au grand géographe de *La face de la Terre* »

Introduction. « Des milieux aux territoires forestiers : itinéraires biogéographiques et postures scientifiques »

Partie 1 : biogéographie historique des forêts

« La sylviculture des Lumières à l'épreuve de la diversité des hêtraies-chênaies lorraines »

« Biogéographie historique et diversité végétale des massifs forestiers en Picardie »

« Impact de l'activité charbonnière historique sur la végétation des forêts de la Fagne »

« Incendies et mutations du peuplement forestier dans trois forêts de Corse au XIX^e et XX^e siècles »

« Reconstitution de la forêt de la province vietnamienne de Thừa Thiên Huế durant un siècle tourmenté »

Partie 2 : les forêts entre nature et société

« Entre production et patrimonialisation : quel avenir pour les suberaies françaises ? »

« Contribution à l'étude des conséquences écologiques de la Première Guerre mondiale dans les forêts dévastées de la zone rouge »

« Paysage forestier post-déprise agricole : hétérogénéité ou banalisation du paysage ? »

« De quelques enjeux forestiers en Touraine : nature, paysage, patrimoine et territoire »

« Paysages forestiers et agroforestiers dans la partie septentrionale des Rivières du Sud (Afrique de l'Ouest) »

Partie 3 : territoires forestiers, territoires des forestiers ?

« La multifonctionnalité des forêts de restauration des terrains de montagne dans les Hautes-Alpes »

« La multifonctionnalité en crise : l'exemple de la politique forestière suisse »

« Les territoires forestiers indiens : des forêts réservées aux forêts partagées ? »

« Evolution de la gestion et appropriation des forêts alluviales ligériennes : le cas de l'agglomération de Tours »

« Perceptions des changements en forêt : de l'invisibilité à la normalité rampante. L'exemple de l'invasion par le cerisier tardif »

Partie 4 : quelle biogéographie pour demain ? évolutions et perspectives

« Concepts et applications de la biogéographie des biologistes : vers un nécessaire rapprochement avec la géographie »

« Forêt et santé : identification d'indicateurs spatiaux de foyers épidémiologiques »

« Paysage et développement durable : l'exemple des montagnes méditerranéennes »

« Les forêts littorales face aux changements environnementaux »

« Dynamique des écosystèmes forestiers et réchauffement climatique dans les Alpes du Nord : les pinèdes abyssales comme écosystèmes sentinelles »

« Forêts et changement climatique : enjeux globaux, incertitudes scientifiques et pratiques du développement durable »

Marc Galochet

DIVERS

***GROUPE
D'HISTOIRE
DES FORÊTS
FRANÇAISES***

24. Bibliographie du GHFF

Liste des publications

- *Aspects de la recherche sur l'Histoire des forêts françaises*. Paris, Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine (CNRS), 1980, 51 p. (épuisé).
- *Histoire des forêts françaises. Guide de recherche*. Paris, Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine (CNRS), 1982, 193 p. (épuisé).
- *Jalons pour une histoire des gardes forestiers*. Paris, Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine (CNRS)-Laboratoire d'Economie forestière et agricole (INRA), 1985, 151 p. (épuisé).
- *Quarante ans de législation forestière (1945-1985)*, préface de Roger Blais. Paris, CNRS-Ecole normale supérieure de Fontenay/Saint-Cloud, 1987, 128 p. (épuisé).
- *Révolutions et Espaces forestiers*, textes réunis et présentés par Denis Woronoff, préface de Michel Vovelle. Paris, L'Harmattan, 1989, 264 p.
- *Forges et forêts. Recherches sur la consommation proto-industrielle*, sous la direction de Denis Woronoff. Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), 1990, 263 p.
- *La Forêt et l'Eau*, textes réunis et présentés par Andrée Corvol et Frédéric Ogé. Paris, GHFF, 1990, 122 p.
- *Le Bois et la Ville*, textes réunis par Jean-Claude Biget, Jean Boissière et Jean-Claude Hervé, préface de Daniel Roche. Paris, Ecole normale supérieure de Fontenay/Saint-Cloud-GHFF, 1991, 318 p.
- *La Forêt*, textes réunis et présentés par Andrée Corvol. Paris, Editions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques (CTHS), 1991, 380 p.
- *La Nature en révolution, 1760-1800*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 1993, 230 p.
- *Enseigner et apprendre la Forêt, XIX^e-XX^e siècles*, textes réunis et présentés par Andrée Corvol et Christian Dugas de la Boissonny. Paris, L'Harmattan, 1993, 264 p.
- *La Forêt malade, XVII^e-XX^e siècle, débats anciens et phénomènes nouveaux*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 1994, 284 p.
- *Forêt et Guerre*, textes réunis et présentés par Andrée Corvol et Jean-Paul Amat. Paris, L'Harmattan, 1994, 325 p.
- *Nature, paysage et environnement. L'Héritage révolutionnaire*, sous la direction d'Andrée Corvol et d'Isabelle Richefort. Paris, L'Harmattan, 1995, 295 p. (Prix Michel Texier, Académie des Sciences morales et politiques).
- *Roger Blais. Agronome, forestier, historien, géographe et humaniste*, textes réunis et présentés par Andrée Corvol, Paul Arnould et Anny Bloch. Journée d'Hommage à Roger Blais, Paris, le 21 mars 1994. Paris, GHFF-ONF, 1996, 81 p.
- *La Forêt : perceptions et représentations*, textes réunis et présentés par Andrée Corvol, Micheline Hotyat et Paul Arnould. Paris, L'Harmattan, 1997, 401 p.
- *Forêt et Marine*. textes réunis et présentés par Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 1999, 525 p.
- *Les Sources de l'histoire de l'environnement. Le XIX^e siècle*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 1999, 502 p.
- *Les Sources de l'histoire de l'environnement. Le XX^e siècle*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 2002, 750 p.
- *Forêt et Vigne, Bois et Vin*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 2002, 510 p.
- *Les forêts dans l'Occident du Moyen Age à nos jours*, sous la direction d'Andrée Corvol. Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2004, 300 p.
- *Forêt et Chasse, X^e-XX^e siècle*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 2005, 398 p.
- *Tempêtes sur la forêt française, XVI^e-XX^e siècle*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 2005, 218 p.
- *Forêt et Eau, X^e-XXI^e siècle*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 2007, 355 p.
- *Forêt et Paysage, X^e-XXI^e siècle*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, (à paraître)

Liste des Cahiers d'études : Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle

Edition et préface par Andrée Corvol

- « Forêt, villageois et marginaux ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1990. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°1, 1991, 71 p.
- « Violences et Environnement ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1991. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°2, 1992, 68 p.

- « Le Feu, à la maison, par les bois et dans les champs ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1992. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°3, 1993, 72 p.
- « Milieux naturels et Identités culturelles : la forêt, le bocage, la montagne, le fleuve et la mer ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1993. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°4, 1994, 77 p.
- « La Nature en ville : rues et places, parcs et bois ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1994. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°5, 1995, 68 p.
- « La Nature hors des villes : les forêts périurbaines ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1995. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°6, 1996, 91 p.
- « Une Nature pour citadins ? ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1996. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°7, 1997, 83 p.
- « Les matériaux de la ville : du bois au béton ? ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. La Ville, première partie. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1997. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°8, 1998, 83 p.
- « L'aménagement des édifices : la part du bois ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. La Ville, seconde partie. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1998. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°9, 1999, 58 p.
- « Le Bois Energie ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. La Ville, troisième partie. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1999. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°10, 2000, 105 p.
- « Forêt et Troupeau ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2000. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°11, 2001, 86 p.
- « Forêt et Faune ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2001. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°12, 2002, 95 p.
- « Forêts et Réserves ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2002. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°13, 2003, 80 p.
- « Forêts et Transports traditionnels ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2003. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°14, 2004, 113 p.
- « Forêts et Transports modernes ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2004. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°15, 2005, 115 p.
- « Impact sur la forêt des axes et des moyens de circulation ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2005. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°16, 2006, 74 p.
- « Forêt et Pollution ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2006. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°17, 2007, 118 p.
- « Forêt et Incendies ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2007. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°18, 2008, 123 p.
- « Forêt et Tempêtes ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2008. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°19, 2009, 118 p.
- « Arbres remarquables, arbres remarquables ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2009. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°20, 2010, 134 p.
- « Extension forestière et mosaïque paysagère ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2010. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°21, 2011, 134 p.

25. Bulletin d'adhésion au GHFF pour l'année 2011

BORDEREAU D'ADHESION

Nom : <input type="text"/>	
Prénom : <input type="text"/>	
Année de naissance : <input type="text"/>	
Profession :	
Adresse personnelle : <i>Mettre le lieu postal en majuscules</i>	Tél. : Fax : <i>(avec indicatif pour l'étranger)</i> Email :
Adresse professionnelle (Administration, Université, Laboratoire, Enseignement secondaire, etc.) : <i>Mettre le lieu postal en majuscules</i>	Tél. : Fax : <i>(avec indicatif pour l'étranger)</i> Email :

FICHE POUR LA COMPTABILITE

souhaite - devenir membre du GHFF <input type="checkbox"/> - renouvelle mon adhésion au GHFF <input type="checkbox"/> <i>Cochez la case correspondante</i>	
vous envoie ma cotisation <i>Cochez la case correspondante</i>	<input type="checkbox"/> chèque de 30 € (personne physique) <input type="checkbox"/> chèque de 60 € (personne morale)
Chèque bancaire Nom de l'établissement : n° du chèque : Chèque postal Lieu du CCP : n° du CCP :	
<p>Surtout, ne nous envoyez pas de mandat. Nous n'acceptons que les chèques, bancaires ou postaux, libellés en euros.</p> <p><i>Libellez ce chèque à l'ordre du GHFF, CCP PARIS n° 25 471 77 B, et envoyez-le nous en même temps que le bordereau d'inscription.</i></p>	

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Remplissez la fiche qui suit, même si vous êtes membre du GHFF et avez déjà réglé votre cotisation : elle sert à la préparation de *l'Annuaire du GHFF*.

AUTEURS DES CONTRIBUTIONS

Andrée CORVOL, *Présidente*
Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine
ENS Paris - CNRS - ghff@ens.fr

Michel DUPUY
michel.dupuy49@wanadoo.fr

Marc GALOCHET, *Secrétaire général*
Université d'Artois
marc.galochet@univ-artois.fr

Etienne GRÉSILLON
etienne.gresillon@wanadoo.fr

Denis GRISEL
Centre historique des Archives Nationales de Paris

Jean-Claude GUÉRIN
jean-cl.guerin@wanadoo.fr

Jean-Pierre HUSSON
Université Nancy-II
jean-pierre.husson@univ-nancy2.fr

Gaëlle HALLAIR
UMR 8586-CNRS PRODIG
ghallair@univ-paris1.fr

François LORMANT, *Trésorier*
Université Nancy-II
francois.lormant@univ-nancy2.fr

Jean MOTTET
Université Paris-I Panthéon-Sorbonne
jean.mottet@wanadoo.fr

Xavier ROCHEL
Université Nancy-II
xavier.rochel@univ-nancy2.fr

BULLETIN D'INFORMATION DU GHFF

Editeur

Groupe d'Histoire des Forêts Françaises - Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine
45 rue d'Ulm - 75005 Paris - Tél. : 01 44 32 31 52 - Fax : 01 44 32 30 44 - Email : ghff@ens.fr

Directeur de publication

Andrée CORVOL Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine, Présidente du GHFF

Secrétaire de rédaction et rédacteur en chef

Marc GALOCHET Université d'Artois

Secrétariat du GHFF

Martine GRELOT Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine

Illustration de couverture du bulletin

Forêt des Landes de Gascogne en automne

Site Internet du GHFF

<http://www.ghff.ens.fr>

ISSN 1256-7574